

Numéro

**009**

10/06/2024

4500 ex.

**l'écho**  
de L'Île d'Yeu

**GRATUIT**

MAGAZINE D'INFORMATION  
LOCALE SUR L'ÎLE D'YEU

L'Echo de L'Île d'Yeu • Tél. 06 38 31 09 65 • Mail : echo.yeu@orange.fr

ACTUALITÉS • INFORMATIONS PRATIQUES • ANIMATIONS • PETITES ANNONCES • PUBLICITÉ

# Fête des Fleurs 2024 : un défilé qui retrouve toutes ses couleurs

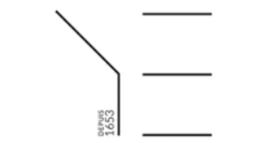
Après une annulation en 2020 (cause épidémie de COVID 19) et une édition 2022 avec un nombre de participants réduit puisque tenue à l'évolution de cette même épidémie, le 19 mai dernier, lors de cette édition 2024, la Fête des Fleurs retrouvait toutes ses couleurs avec 19 chars prenant part au défilé. Le public, venu nombreux, pouvait apprécier, une nouvelle fois, la qualité du travail réalisé par les différents groupes et cette ambiance unique qui caractérise l'évènement.



## Le service d'autopartage à Fromentine attendu pour 2024

Créée en 2018, l'association Yeu M'Garou oeuvre à apporter des solutions nouvelles aux habitants de l'île face aux difficultés de mobilité liées à l'insularité. C'est ainsi que le service AstuceYeu, offrant une alternative pour le stationnement à Fromentine, a été mis en place. Depuis le début, l'association travaille également, en lien avec la mairie, sur un deuxième grand projet : un service d'autopartage, basé à La Barre de Monts, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année...

**Lire la suite** : page 8



YEU NOTAIRES  
& PATRIMOINE

Notaires à l'île d'Yeu



## SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

**Maître Marc RIEU - NOTAIRE**

(Etude fondée en 1653)

**3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU**

**02 51 58 35 41**

Site : [www.rieu-ile-yeu.notaires.fr](http://www.rieu-ile-yeu.notaires.fr)

Mail : [marc.rieu@notaires.fr](mailto:marc.rieu@notaires.fr)

**EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA**

EXPERTISE SUR DEMANDE

**notexpert**  
Le réseau d'experts  
immobiliers du notariat

**TEGOVA**  
The European Group  
of Valuers' Associations

Charmante maison en pierre, comprenant une entrée, une cuisine semi-ouverte sur une pièce de vie avec poêle à granulés, une salle d'eau-WC. Un bureau et une chambre sont accessibles par l'extérieur.

Dans le jardin clos de murs, un puits et un abri de jardin. Le tout sur une parcelle de 149 m<sup>2</sup> constructible à 90%. Classe énergie : F.

Prix HNI : 361 800,00 € dont 3,37 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 350 000,00 €

Réf : D113



### FRONT DE PORT

Appartement vue exceptionnelle, composé d'une grande pièce de vie avec cuisine ouverte avec placard, une salle d'eau, WC et une terrasse de 15 m<sup>2</sup>. Ce bien fait partie d'une copropriété de 4 lots.

Classe énergie : D.

Prix HNI : 531 820,00 € dont 3,26 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 515 000,00 €

Réf : C185

### CADOUÈRE

Maison d'habitation composée d'une salle à manger, salon, cuisine, deux chambres, douche et WC. Le tout sur une parcelle de 161 m<sup>2</sup>. Classe énergie : non requis.

Prix HNI : 392 770,00 € dont 3,36 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 380 000,00 €

Réf : B216

### TERRAIN - ENTRE LA MEULE ET SAINT-SAUVEUR

En retrait de la rue, terrain d'une superficie de 990 m<sup>2</sup> comprenant une emprise au sol de 30%. Assainissement individuel à prévoir.

Prix HNI : 248 600,00 € dont 3,55 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 240 000,00 €

Réf : D47



### TERRAIN - LA CITADELLE

Terrain à bâtir de 1073 m<sup>2</sup>, situé en zone UB, comprenant une emprise au sol de 70%. Terrain à viabiliser : réseaux à proximité et assainissement collectif.

Prix HNI : 248 500,00 € dont 3,55 % Hon. TTC charge acq.

Prix Hors Hon. : 240 000,00 €

Réf : M54

Service négociation immobilière  
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

### HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

### Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %  
- au dessus de 45735 € : 3 %  
(TVA au taux de 20%)



Demeures  
**LITTORAL**  
du

[www.demeuresdulittoral.com](http://www.demeuresdulittoral.com)

- VILLAS BORD DE MER
  - PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
  - PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
  - PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION
- BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

Agence spécialisée dans les belles demeures, les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites remarquables, maintenant présente sur L'île d'Yeu avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**

15 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 3 dernières sur L'île d'Yeu



### Unique sur l'île - En plein coeur de Port-Joinville

A 2 rues des terrasses et de l'animation mais au calme, découvrez ce magnifique ensemble immobilier reprenant le charme des villages typiques islais. Disposées autour de la maison principale de 5 pièces, sur 170 m<sup>2</sup>, avec une magnifique cuisine, une belle véranda et un garage, les quatre autres villas ont toutes leurs jardins privatifs fleuris. Beaux matériaux et belles prestations composent cet ensemble harmonieux qui peut être utilisé en grande maison familiale, principale ou secondaire ou en hôtel ou en chambres d'hôtes.

DPE E et B - Prix : nous consulter.



### Opportunité rare - Propriété avec vue sur l'océan, face à la côte sauvage

Sur un immense terrain de 12 240 m<sup>2</sup>, découvrez cette maison pleine de charme. La partie principale comprend un grand séjour avec cheminée, prolongé par une cuisine et un cellier, 2 chambres avec chacune une cheminée dont une avec mezzanine, une salle de douche et WC. Dans la dépendance, se trouve une très grande 3<sup>ème</sup> chambre pouvant également être divisée en deux, 1 salle de douche et 1 WC. Un très grand garage attenant peut être transformé en pièce de vie, avec une magnifique vue sur la mer. Cette dépendance est surplombée d'un toit terrasse panoramique d'où il est possible d'admirer les couchers de soleil sur l'océan. DPE : G. **Sous offre d'achat acceptée**



### Dans le village typique de Ker Bossy

Très beau potentiel avec cette grande maison de vacances 135 m<sup>2</sup> + 40 m<sup>2</sup> de garage. Très bien située de part sa position centrale dans l'île à 1,5 Km de Port-Joinville, de Saint-Sauveur ou des plages, cette maison vous séduira par sa clarté, son grand nombre de couchages avec ses 3 chambres dont 2 avec mezzanine, ses aménagements écologiques, 2 poêles à bois et ses panneaux solaires, et son grand garage transformable de 40 m<sup>2</sup>. Son jardin plein sud, récemment arboré, pourra être agrémenté par une belle terrasse. DPE : en cours.

Prix : 770 000 € net vendeur et 29 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 799 000 € FAI.



### Dans le village typique de Ker Borny

Charmante maison de 5 pièces, comprenant un salon séjour avec une cheminée et une mezzanine, une cuisine indépendante, trois belles chambres, une salle de bains et une salle de douche, 2 WC. L'ensemble est en bon état, juste à poser les valises. Le séjour, en double exposition, donne sur 2 jardins avec terrasses à l'abri des regards car clos de murs. Bien au calme, vous profiterez de la tranquillité de cette petite rue tout en étant à 10 minutes à pied du port, de ses commerces et de ses animations. DPE : F. **Sous offre d'achat acceptée**



### A saisir - fond de commerce

Fond de commerce en plein port, idéalement placé, permettant, sur 140 m<sup>2</sup> en deux niveaux, prolongés par une grande terrasse, d'exercer soit une activité commerciale de vêtements ou d'accessoires ou une activité de snacking, de glacier, de bar ou de pizzeria. L'espace commercial, sur 70 m<sup>2</sup>, possède 2 cabines d'essayage et un accès handicapé. Au sous sol, se trouve un laboratoire de cuisine avec 2 passe-plats, un espace plonge, des réserves et WC. Nous contacter pour obtenir un dossier complet.



### Port-Joinville, au calme d'une impasse privée - A 2 minutes de la plage de Ker Chalon

Découvrez cette superbe maison récente de 122 m<sup>2</sup>, sur un beau terrain constructible de 1 355 m<sup>2</sup>, sans vis à vis. Vous serez séduits par son séjour spacieux de 65 m<sup>2</sup> avec une cuisine moderne ouverte. Côté nuit, profitez de trois grandes chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m<sup>2</sup> avec sa cuisine d'été donne sur la terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m<sup>2</sup> complète ce bel ensemble. DPE : C. **Sous offre d'achat acceptée**

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET [www.demeuresdulittoral.com](http://www.demeuresdulittoral.com)

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**  
[iledyeu@demeuresdulittoral.com](mailto:iledyeu@demeuresdulittoral.com)

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

**Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! Isabelle LEBRET**

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !



# SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Agence immobilière indépendante sur L'île d'Yeu

Contactez votre Agent Immobilier :

**Nathan SIMON - 06 45 96 19 38**

#### LES BROCHES – Réf : 1083



Prix FAI : 1 648 000 €\*  
Surf. Hab. : 135 m<sup>2</sup>  
Nbre ch. : 3  
Terrain : 12 383 m<sup>2</sup>

Salon, cuisine, 2 chambres, buanderie, SDD et WC. Dépendance : 3<sup>ème</sup> chambre, SDD, WC et garage. Toiture terrasse vue mer. DPE : G  
\*dont 3% Hon. TTC charge acq.  
Prix Hors Hon. : 1 600 000 €

#### LA MEULE – Réf : 1054



Prix FAI : 1 080 000 €\*  
Surf. Hab. : 98 m<sup>2</sup>  
Nbre ch. : 3  
Terrain : 1 600 m<sup>2</sup>

Salon avec cheminée, cuisine, 3 chambres, 3 SDD, 4 WC. Beau terrain paysagé avec 3 abris. Environnement très calme. Emprise au sol de 90%. DPE : E  
\*dont 1.9% Hon. TTC charge acq.  
Prix Hors Hon. : 1 060 000 €

#### PORT-JOINVILLE – Réf : 1064



Prix FAI : 899 700 €\*  
Surf. Hab. : 140 m<sup>2</sup>  
Nbre ch. : 4  
Terrain : 480 m<sup>2</sup>

Salon, SAM, cuisine, 4 chambres, SDD, WC, buanderie et garage. Terrasse et jardin clos. Emprise au sol de 100%. DPE : E  
\*dont 3% Hon. TTC charge acq.  
Prix Hors Hon. : 873 500 €

#### SAINT SAUVEUR – Réf : 1074



Prix FAI : 587 100 €\*  
Surf. Hab. : 80 m<sup>2</sup>  
Nbre ch. : 3  
Terrain : 75 m<sup>2</sup>

Au RDC : Salon, cuisine, WC. A l'étage : 3 chambres, SDD et WC. Une courette extérieure. Entièrement rénové, juste à poser ses valises. DPE : E  
\*dont 3% Hon. TTC charge acq.  
Prix Hors Hon. : 570 000 €

#### PORT-JOINVILLE – Réf : 1082



Prix FAI : 530 450 €\*  
Surf. Hab. : 105 m<sup>2</sup>  
Nbre ch. : 4  
Terrain : 600 m<sup>2</sup>

Salon, cuisine, 4 chambres, SDB, SDD, 2 WC. Un garage et un atelier. Jardin dégagé à l'arrière sur une parcelle de + 600 m<sup>2</sup>. Emprise au sol de 70%. DPE : F  
\*dont 3% Hon. TTC charge acq.  
Prix Hors Hon. : 515 000 €

#### LA CROIX – Réf : 1086



Prix FAI : 751 900 €\*  
Surf. Hab. : 44 m<sup>2</sup>  
Terrain : 1 000 m<sup>2</sup>

Situation exceptionnelle face à la plage des Vieilles, terrain constructible. Salon, cuisine, chambre, SDD et WC, garage attenant avec buanderie. Emprise au sol de 30%. DPE : Non soumis.  
\*dont 3% Hon. TTC charge acq.  
Prix Hors Hon. : 730 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

**Estimation de votre bien sur demande !**  
**Vente immobilière - Vente aux enchères interactive**



[www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr](http://www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr)

Mail : [saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com](mailto:saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com)

SARL SAINT SAUVEUR IMMOBILIER YEU – RCS 883170201 – CPI 8501 2020 000 045 235

## Sabias Immobilier



Transaction - Location - Estimation - Conseil

Laëtitia, Florence et Léa  
sont heureuses de vous accueillir

11 rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu  
Tél. 02 51 59 09 05

Laëtitia : 06 12 16 68 95 / Léa : 06 49 11 89 54  
mail : [sabiasimmobilier@gmail.com](mailto:sabiasimmobilier@gmail.com)

Toutes nos annonces sur le site : [www.sabias-immo-yeu.fr](http://www.sabias-immo-yeu.fr)

809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON - Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097  
Absence de garantie financière - non perception de fonds



IMAGO CONTRÔLE

CHALLANS • NOIRMOUTIER • LA ROCHE-SUR-YON

### BUREAU DE CONTRÔLE

Bureau d'étude Energétique et Thermique  
Diagnostics immobiliers  
Inspections périodiques

02 51 39 85 48

[contact@imago-diag.com](mailto:contact@imago-diag.com)



Vanessa FRADET

Béatrice CADOU

AGENCE DE L'ILE  
7, rue Gabriel Guist'hau  
85350 L'ILE D'YEU

[immobilier@agencedelile.com](mailto:immobilier@agencedelile.com)  
[www.agencedelile.com](http://www.agencedelile.com)

02.51.58.37.45

Ventes - Estimations - Conseils  
06.87.41.68.89  
06.60.55.91.46

## Oyapock

Transports maritimes  
Travaux • Remorquages

Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne  
containers maritimes - containers frigo - bennes ouvertes - encombrants  
véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...

Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total

Mail : [fred.rivet@gmail.com](mailto:fred.rivet@gmail.com)

06 68 92 59 13

## APPEL A MÉCÉNAT

FILM DOCUMENTAIRE «LES GRANDES MARÉES»



Cette année, Frédéric Violeau réalise un film documentaire "Les grandes marées", coproduit par l'association Oya Films et SaNoSi productions. Frédéric a déjà réalisé plusieurs films sur l'île : Le prix du paradis (2008), Le jeune homme et la mer (2009), Dans la passerelle (2012) et a encadré les tournages d'autres films de l'association comme Le renflouement du Doux Zéphir (2012), de Nicole et JC Hilaire, et La Meule, un village entre terre et mer, film collectif (2014).

Le film "Les grandes marées" aborde la question de comment rester vivre sur l'île quand on a vingt ans et donc le thème de l'enracinement à travers plusieurs récits : la préparation de la Fête des Fleurs par un groupe de jeunes Ialais qui pour la plupart souhaitent rester vivre sur l'île, la recherche par l'un d'entre eux d'un terrain, l'auto-construction d'une maison par un autre jeune de ce groupe, et une réflexion sur l'évolution de l'environnement insulaire, surtout les questions du logement, de l'urbanisation et du littoral, régulièrement érodé par la mer lors... des grandes marées, et bien sûr le défilé du 19 mai dernier.

Le tournage s'est déroulé de février à mai et plus de 30 heures de films, les rushes, sont désormais à monter pour finir le film. La qualité du film, qui sera ensuite proposé à des diffuseurs télé et des festivals comme celui du film insulaire de Groix, dépend fortement de cette étape du montage. Pour financer correctement cette dernière partie du travail, qui va demander l'intervention de trois techniciens (monteur, étalonneur, ingénieur du son), la somme de 20 000 € doit être réunie.

**Il existe une solution légale et parfaitement encadrée pour que des particuliers et des entreprises contribuent au financement d'un film et bénéficient d'un abattement fiscal : les fonds de dotation. L'abattement fiscal est de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.** Dot Images ([www.dotimages.fr](http://www.dotimages.fr)), créé par des professionnels Lyonnais de l'audiovisuel, a accepté le projet.

**Voilà comment cela fonctionne pour des dons à partir de 500 € :**

1. Merci de nous contacter : [lesgrandesmareesfilm@gmail.com](mailto:lesgrandesmareesfilm@gmail.com) et/ou Frédéric au 07 82 75 44 32 ;
2. Dans votre message, les informations suivantes sont nécessaires :  
Pour les particuliers : nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse mail + numéro de téléphone portable, montant du mécénat  
Pour les entreprises : extrait Kbis, nom et prénom du gérant/président, adresse postale, adresse mail + numéro de téléphone portable du gérant/président, montant du mécénat
3. Ces informations seront transmises au fonds de dotation qui va ensuite vous contacter par email pour vous faire signer un document en ligne ;
4. Dans ce mail, vous trouverez les coordonnées bancaires pour que vous puissiez effectuer le virement ;
5. Enfin, Dot Images vous enverra un document cerfa que vous pourrez joindre à votre prochaine déclaration de revenus afin de bénéficier de l'abattement fiscal.

Les mécènes recevront une copie du film à télécharger et seront invités à l'une des projections qu'Oya Films organisera.

**Merci d'avance pour votre soutien !**

Oya Films - 6 bis, chemin de l'Aloumoine - 85350 L'île d'Yeu - [www.oyafilms.fr](http://www.oyafilms.fr)



## PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO - LUNDI 8 JUILLET 2024

Demande de publicité • Dépôt des petites annonces • Remise des informations associatives

JUSQU'AU 21 JUIN

ENVIRONNEMENT

# Une carte des zones propices à l'éolien en mer qui fait réagir

Alors que le parc éolien des Deux îles s'apprête à voir le jour au large de la Pointe du But, la carte des zones potentielles pour la mise en place de nouvelles éoliennes off-shore, dévoilée, en mars dernier, aux élus du littoral, lors d'une réunion organisée par la préfecture maritime de l'Atlantique, fait débat.

Avant la volonté d'augmenter de manière significative la production d'électricité éolienne, le Président de la République, Emmanuel Macron, souhaite lancer un appel d'offre conséquent pour la mise en place de parcs éoliens en mer à partir de 2025, pour une entrée en vigueur dès 2030. Xavier Métay, coordinateur France Nature Environnement des Pays de la Loire, estime quant à lui le nombre de « 20 à 25 parcs », qui devraient être installés sur notre façade Atlantique. La côte vendéenne entre autres, reste privilégiée en raison de « la profondeur des fonds sous-marins et la force du vent », offrant des conditions plus favorables que la côte sud du pays.

## Une carte des zones propices présentée tardivement

A la diffusion de cette nouvelle carte, les réactions de certains élus locaux, regrettant notamment de ne pas avoir été associés à la réflexion, ne se sont pas faites attendre. A travers un communiqué de presse commun, Bruno Retailleau, sénateur Vendéen et conseiller régional, Alain Lebœuf, président du département de la Vendée, François Blanchet, maire de Saint-Gilles, ont dénoncé une forme d'« industrialisation de la mer ». Au lendemain de cette présentation, Noël Faucher, conseiller départemental du canton de Saint Jean de Monts avait déclaré : « la mer n'a pas vocation à devenir le lieu du déploiement d'industries qui ne trouvent plus leur place à terre ». Sur la forme, les élus vendéens dénonçaient une présentation tardive de cette carte, à seulement quelques semaines de la fin de la consultation publique sur l'avenir de l'éolien en mer, organisée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Habituellement toujours tempéré dans ses propos, expliquant ne pas être contre la « nécessité impérieuse de la transition énergétique », Alain Lebœuf évoquait le jour même de cette annonce le démarrage d'un « combat ». Pour Annick Bilon, sénatrice de Vendée et membre du groupe « Mer et Littoral », certains zonages de cette carte « frôlent l'indécence », vis-à-vis des citoyens qui y vivent et y travaillent, notamment les professionnels de la mer. Carole Charuau, maire de L'Île d'Yeu, se dit « très en colère » face à la



manière dont cette carte a été dévoilée « sans concertation » préalable : « Nous allons nous retrouver cernés d'éoliennes. Je suis la première à défendre la transition énergétique, je milite pour le parc des Deux îles, pour lequel un consensus avait été établi il y a seize ans afin de l'implanter au nord de l'île. On facilite les choses au maximum mais sur ce futur projet, ce n'est pas possible. C'est la méthode qui ne me plaît pas. Alain Lebœuf en tant que président du conseil départemental prend cette problématique très à cœur. Il s'est rendu en Écosse afin de pouvoir négocier avec le gouvernement Français et tous les partenaires pour que l'on puisse trouver un accord. Il faut pouvoir mettre tous les usagers autour de la table. L'impact visuel serait moindre en ayant la possibilité de les éloigner des côtes et surtout, ça ne doit pas être dans une zone de pêche, dont la profession est déjà très impactée par toutes les réglementations européennes ».

Le président du COREPEM, José Jouneau, quant à lui, affirme : « cet objectif d'atteindre 45 GW en France métropolitaine avec, en parallèle, la mise en place de Zones-de-Protections-Fortes et une certaine forme de sanctuarisation sur des sites dits remarquables, passe par une vision politique au plus haut niveau. On se doute de ce qui va nous arriver au niveau du golfe de Gascogne, avec a minima 25 ou 30 GW, car la Manche est déjà saturée de par sa localisation, à forts enjeux de circulation maritime. La Méditerranée a aussi son particularisme, ce n'est pas forcément très évident d'y développer des éoliennes en mer, donc fatalement, il reste la façade Atlantique. Il y a aussi toutes les zones d'évolution militaire

situées dans l'Ouest Bretagne qui sont, elles aussi, sanctuarisées avec la situation géopolitique du moment. La DGEC a rendu une carte complètement immonde, sans tenir compte de ce qui avait été proposé par les marins pêcheurs, c'est inacceptable, c'est une carte des provocations puisqu'aujourd'hui, on sait faire de l'éolien flottant. Je crois que l'on a atteint les limites de l'éolien posé, tout du moins dans la bande des 12 milles et la région des Pays de la Loire en est un exemple ».

En réponse à cette présentation de carte tardive, une motion contre celle-ci avait été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Son maire, François Blanchet, ayant rappelé que ce projet était en totale « contradiction avec ce qui était souhaité par les élus » : « c'est au-delà de nos craintes. On parle de zones d'études, mais aussi près des côtes, ça fait mal ! », avait-il commenté. Une opposition qui s'était donc déclinée à travers l'action de l'ensemble des présidents de collectivité de Vendée, sur cette question de planification maritime, où les élus s'étaient refusés à renvoyer au gouvernement des « zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables », préférant attendre des garanties de la part de l'État sur différents points : celles que l'éolien en mer devienne un « effort national », qu'il soit « flottant » et fait en concertation avec l'ensemble de la filière pêche. Stéphane Buchou, député Renaissance, pourtant soutien de la majorité présidentielle, a néanmoins lui aussi exprimé un désaccord, sur la forme, souhaitant que le gouvernement prenne en compte les « opinions » et les « expériences de toutes les parties prenantes ».

## Éolien posé ou flottant ?

Les éoliennes flottantes seraient plus performantes que les éoliennes dites « posées », un phénomène physique qui s'expliquerait par le facteur de charge (le nombre d'heures où les pales d'éoliennes tournent à plein régime) : « le vent en mer est beaucoup plus puissant et constant qu'à terre car il rencontre moins d'obstacles » avait précisé Jean Yves Pradillon, enseignant à l'ENSTA Bretagne et responsable du master « Expert en énergies marines renouvelables », dans un dossier pour le journal Ouest France. Une technologie flottante qui diffère de par « le coût » essentiellement, mais qui serait trop « complexe » à mettre en œuvre, selon les dires de Julien Touboul, enseignant chercheur à l'École Centrale Méditerranée.

Pourtant, cette technologie a déjà vu le jour en France, à travers les fermes pilotes de Méditerranée et l'éolienne flottante « FLOATGUEN » située tout près, sur le parc éolien de Saint-Nazaire, au large du Croisic. L'Écosse quant à elle, bénéficie de cette technologie depuis 7 ans via le projet « Hywind ». Développée par la branche New Energy Solutions du groupe pétrolier norvégien Statoil, aujourd'hui Equinor, elle n'a que récemment servi de modèle à trois élus Vendéens qui ont fait le déplacement afin de voir ce qui se fait outre Atlantique. Il régnerait en Écosse une politique « volontariste » qui manquerait à la France, où l'on « travaille à marche forcée ».

Pour le collectif Yeu Vent Debout, cela reste malgré tout une erreur de stratégie, car « l'éolien flottant reste de l'éolien et il ne remplace rien, mais vient s'ajouter aux autres sources d'énergie. Il faut le financer et le subventionner au détriment du contribuable. Ce sont des machines que l'on ne sait pas recycler intégralement, on ajoute cela aux déchets nucléaires qui sont enterrés, c'est une catastrophe écologique pour les générations futures ». De son côté, Carole Charuau reste convaincue par cette transition énergétique : « il va falloir changer de paradigme. Nous devons remplacer les énergies fossiles. Les voitures vont passer à l'électrique, les modes de chauffage évoluent vers les pompes à chaleur, les entreprises ont toutes besoin d'internet, donc forcément, ça induit beaucoup plus de consommation électrique. On doit trouver des alternatives au nucléaire. On ne peut pas faire que du nucléaire, étant donné le temps que cela prend. Les éoliennes, qu'elles soient en mer ou sur terre, restent indispensables ».

Pour Sylvain Gallais, pêcheur de Noirmoutier, la venue de ces structures industrielles dans l'océan risque de « tout gâcher », vis-à-vis, notamment, des zones à forte attractivité dont l'impact pourrait se résumer selon lui à des « destruc-

tions d'emplois » dans les secteurs économiques de la pêche et du tourisme : « nous devrions préserver le peu de petits ports de pêche qu'ils nous restent le long du littoral en installant ces éoliennes au large de nos côtes, avec une technologie flottante. Ce serait bénéfique pour limiter les impacts sur l'environnement. Nous vivons dans des zones de bassins d'emplois importantes et on ne sait déjà pas où loger nos travailleurs saisonniers. »

## L'impact de l'industrie éolienne sur la filière professionnelle de la pêche

À certaines périodes de l'année, ce sont aussi les marins Bretons, Aquitains, Espagnols et Belges qui viennent pêcher dans la zone du golfe de Gascogne. Un véritable bassin de vie, auquel la création d'un parc éolien, d'une superficie entre 495 et 770 km<sup>2</sup>, pourrait porter préjudice. Des zones d'implantation apporteraient une réglementation de plus à une filière qui subit déjà de multiples contraintes (quotas, fermeture du golfe de Gascogne, aires marines protégées...) : « on ne s'arc-bouterait pas contre l'éolien offshore, c'est une filière qui est lancée et dans laquelle il y a eu des milliards d'euros injectés, mais l'acceptabilité du milieu de la pêche a été toute relative et ce, depuis 15 ans. Nous avons déjà fourni des efforts avec les bancs de Guérande et de Yeu-Noirmoutier, il faut désormais que tout le monde prenne sa part de responsabilité dans la transition énergétique », affirme José Jouneau.

Pour 2050, le nombre de 50 parcs a été évoqué, dont certains pourraient figurer en pleine zone de pêche, de quoi mettre en colère tout un tissu économique encore porteur à L'Île d'Yeu : « on nous dit que sur le banc de Guérande ça se passe plutôt bien alors que nous sommes directement impactés par les constructions de ces parcs. Nous ne sommes pas autorisés à travailler dans leur secteur, en tout cas c'est ce qui est communément admis à travers le globe. Il n'y a généralement déjà plus de pêcheurs sur les zones où des dérogations sont octroyées. En parallèle, nos petits bateaux de pêche côtière n'ont pas les autorisations pour travailler au-delà d'une certaine limite, ça restreint d'autant plus notre zone d'activité », précise Rémy Jolivet, marin pêcheur à L'Île d'Yeu. Certains s'inquiètent de la sécurité au sein des parcs, à l'image de cet accident, survenu il y a trois ans, sur le parc éolien offshore britannique Ormonde, en mer d'Irlande, lors d'une opération de maintenance au Royaume-Uni, où un rotor d'éolienne et ses trois pales s'étaient écrasés dans la mer.

Selon Dominique Debec, pêcheur Croisicais en reconversion professionnelle et qui a participé au processus de mise en place de l'usine éolienne de Saint-Nazaire, les souhaits des pêcheurs viennent « en der-

nier ». En ce qui concerne le parc éolien du banc de Guérande, la priorité est revenue à la Marine Nationale, avant l'accès au grand port autonome de Saint-Nazaire, puis pour toutes les zones Natura 2000 : « nous pouvons proposer, mais ce sont les services de l'État qui décident : le cabinet du préfet maritime de l'Atlantique, basé à Brest », précise-t-il. Dominique Debec, qui a exercé son métier jusqu'au mois de février dernier, a travaillé au sein du parc de Saint-Nazaire : « beaucoup de choses ont évolué en l'espace de trois ans. Il est difficile de dire si c'est lié au parc ou non. Il y a eu d'énormes changements de température de l'eau. On trouve des espèces qui n'étaient pas présentes autrefois, comme le poulpe. Mais on ne peut pas dire que ce soit dû à l'implantation des éoliennes car il y en a sur tout le littoral. Mon changement de cap est lié à un ras-le-bol général. Je rencontrais des difficultés à recruter des équipages et devais suivre une réglementation de plus en plus contraignante avec l'application de quotas très restrictifs. Nous devons sans cesse nous adapter et nous débrouiller, malgré une modification de la ressource halieutique. J'ai eu l'opportunité de vendre mon bateau, je l'ai saisie », explique l'ancien pêcheur.

Auteur : Valentine Lanave

## L'avenir énergétique du pays décidé par décret

En avril dernier, le gouvernement annonçait son choix de décider l'avenir énergétique du pays jusqu'en 2035, par décret, remettant en question l'objectif initial de passer la loi de souveraineté énergétique devant le parlement. Cette décision lui permettra ainsi de s'éviter des votes devant l'assemblée nationale pouvant s'avérer compliqués. Une « grande consultation », prévue pour durer 2 à 3 mois, sera prochainement organisée, par l'intermédiaire de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), afin de permettre aux citoyens de s'exprimer et de débattre sur la stratégie énergétique et climatique de la France, à l'horizon 2030 et 2035. Cette consultation publique ne portera pas sur les objectifs à atteindre mais plutôt sur les moyens d'y parvenir. Quant à la consultation publique sur « la mer, le littoral et l'éolien en mer » qui s'est terminée fin avril, les conclusions sont attendues pour fin juin et la réponse de l'état aux conclusions de ce débat public, pour septembre. Une nouvelle cartographie des zones propices à l'éolien en mer, issue des débats entre collectivités, élus, ONG, pêcheurs et citoyens et devant prendre en compte les « inquiétudes » remontées lors des discussions, sera également publiée.

MOBILITÉ

# Le service d'autopartage à Fromentine attendu pour 2024

**V**ouée à apporter des solutions nouvelles aux habitants de l'île face aux difficultés de mobilité liées à l'insularité, l'association Yeu M'Garou, créée en 2018 à l'initiative de Laure Barault, a déjà à son actif la mise en place d'une offre de stationnement à Fromentine, au travers du service AstuceYeu. Pour rappel, le site internet AstuceYeu met en relation propriétaires de véhicules (islais, résidents, vacanciers...) et habitants propriétaires de La Barre de Monts souhaitant proposer une partie de leur terrain comme parking temporaire. Depuis sa mise en service, l'outil connaît un véritable succès avec un nombre d'utilisateurs qui ne cesse de progresser.

En parallèle, depuis ses débuts, l'association travaille, en lien avec la mairie, au travers du soutien accordé par le maire de l'époque, Mr Bruno Noury, sur un deuxième grand projet : un service d'autopartage, basé à La Barre de Monts et destiné aux personnes ayant une résidence principale ou secondaire sur Yeu, pour leurs déplacements sur le continent. Ainsi, d'ici la fin de l'année, quatre véhicules électriques seront proposés à la location, depuis la gare maritime de Fromentine, pour la journée ou pour le week-end, et ce dans des conditions tarifaires avantageuses.

## Un travail de longue haleine

Comme l'explique Bernard Fessard, membre de l'association Yeumgarou, en charge du dossier depuis le début, ce projet ambitieux et complexe a demandé beaucoup de temps d'autant plus qu'il est resté en veille pendant plusieurs mois en raison de l'épidémie de COVID 19. La première étape a été la réalisation d'une enquête afin de pouvoir identifier les difficultés et les besoins des islais de manière à apporter une solution qui soit la plus conforme aux attentes. L'analyse des réponses mena alors à cette idée d'un service d'autopartage per-

mettant notamment de pallier à la mise en parking à l'année d'un véhicule personnel et d'éviter les contraintes d'horaires des transports en commun. Impulsé par l'association Yeumgarou et la mairie, dans le cadre de Yeu 2030, avec l'appui du SYDEV, le projet est retenu en 2019 par « France Mobilités » qui accompagne les initiatives visant à déployer des solutions innovantes de mobilité. Très vite, le choix se porte sur la location de véhicules électriques, pour des questions écologiques et économiques.

L'étape suivante consista alors à sélectionner un prestataire pouvant répondre à la mise en œuvre du projet. A l'issue de la consultation, forte de son expérience dans l'autopartage développé dans plus de 200 villes et de son offre tout compris avec de nombreuses options à la carte (borne de recharge, outil de réservation et de paiement, assurance, assistance...), la société CLEM est finalement retenue au travers d'un engagement sur 3 ans avec la commune. Concernant la mise à disposition des véhicules, des « Zoés », un contrat de location longue durée a été passé, pour 3 ans également, entre la mairie et la société Movivoit qui œuvre au développement d'une mobilité responsable et plus économique.

## Optimiser l'utilisation et le remplissage des véhicules

Pour l'utilisateur, tout se fera en ligne. Un site internet, développé par la société CLEM, sera activé et permettra, après avoir créé un compte, de réserver un véhicule pour une journée ou un week-end. Le futur locataire devra télécharger un justificatif de domicile et bien entendu son permis de conduire pour valider son inscription et bénéficier du service. Le jour J, il pourra récupérer la clé du véhicule en arrivant à Fromentine, grâce à une boîte à clé qu'il sera possible d'ouvrir avec un appareil mobile. Un prestataire local a d'ores et déjà été choisi pour assurer l'entretien et le nettoyage des véhi-

cules. Le bon fonctionnement du service sera bien évidemment soumis à une utilisation respectueuse. Les outils mis en place devront permettre d'optimiser l'utilisation des véhicules mais également leur remplissage. L'un des atouts de la société CLEM est de pouvoir proposer une connexion entre la plateforme de réservation et une plateforme de covoiturage. Ainsi, lors d'une prise de réservation, l'utilisateur pourra proposer en covoiturage des places non occupées. Le service sera également utilisé par les agents de la commune, dans le cadre de leurs déplacements professionnels, du lundi au vendredi. La plateforme d'autopartage sera donc gérée par CLEM, avec une supervision du site sous la responsabilité de la commune.

## Dernière ligne droite avant la mise en service

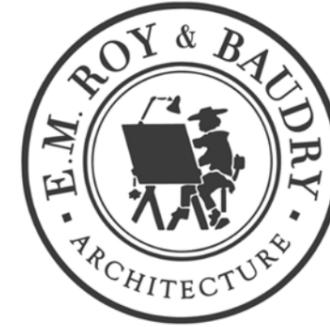
La convention mairie / département (propriétaire du parking) / région (qui a la compétence transport) ayant été signée, il ne reste plus qu'à installer les 2 bornes de recharge électrique (1 borne pour 2 voitures) dont les câbles seront passés très prochainement par ENEDIS. La mise en service est espérée pour après l'été, selon avancement des travaux...

Le forfait journalier sera de 30 € incluant toutes les prestations, quelque soit le remplissage : recharge avant et après utilisation, distance parcourue, assurance... Le véhicule devra être mis en charge après utilisation, à la borne prévue à cet effet, sur des emplacements qui seront protégés par des arceaux. A noter : l'autonomie des véhicules est estimée à 350 km.

Il est prévu de faire appel prochainement à des volontaires pour tester le service. Les personnes souhaitant se prêter au jeu peuvent dès maintenant prendre contact avec l'association Yeu M'Garou par mail : yeumgarou85@gmail.com

de décollage. Des travaux d'une durée de 3 semaines ont donc démarré le 3 juin, obligeant à fermer l'usage de l'héliport sur cette période. Les travaux consistent en : la réfection des enrobés, la modification de l'orientation de l'aire d'approche, la réfection de la clôture existante et le déplacement de la clôture séparative.

Source : communiqué mairie



www.emroy-architecte.com  
ROY 06 71 00 77 77 - BAUDRY 06 86 11 98 30

**SOMOYA**  
ARCHITECTE - YEU

02 51 59 79 27  
architecte@somoya.fr

SOMOYA SAS D'ARCHITECTURE

**ALCEM TP**

9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU  
02 51 58 80 28 - [alcem@orange.fr](mailto:alcem@orange.fr)

**TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT  
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR  
CONCASSAGE – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR  
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR  
DÉFRICHAGE – NETTOYAGE TERRAIN**

**NOUVEAU**  
VIDANGE – CURAGE – DÉPANNAGE  
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT



L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

**Nous avons obtenu  
la charte de qualité ANC  
(assainissement non collectif)**



Bureau d'études  
Maîtrise d'oeuvre



Réalisation de plans  
Permis de construire  
Etude financière du projet  
Suivi de travaux

LBM Bureau d'études et Maîtrise d'oeuvre  
Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu  
Siège social : 3, rue de la Corderie - 85350 L'île d'Yeu  
[lbm.bureaudetudes@gmail.com](mailto:lbm.bureaudetudes@gmail.com) - 07 72 27 33 89  
Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A

**SARL**

**R.G. CONSTRUCTION**

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE**

MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE  
NEUF ET RENOVATION

**TOUS TRAVAUX PUBLICS**

VRD (Voirie Réseaux Divers)  
ASSAINISSEMENT AUTONOME  
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT  
TERRASSEMENT  
(Tranchées, Fosse, Piscine,  
Puits, Passage ...)  
NETTOYAGE TERRAIN  
DÉSSOUCHAGE  
BRISE ROCHE HYDROLIQUE  
DÉMOLITION  
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS  
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS



ZA La Marèche - 85350 L'ILE D'YEU  
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19  
[rg.construction@orange.fr](mailto:rg.construction@orange.fr)

TRANSPORT

# Des travaux de mise aux normes de l'aire d'approche à l'héliport

Située sur le domaine public maritime (DPM), l'aire d'approche de l'héliport de Port-Joinville est sous la responsabilité de la mairie. Pour répondre aux normes européennes et françaises et aux préconisations fixées par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), suite à un audit, des travaux de remise aux normes devaient être engagés. L'objectif est de

garantir une aire de sécurité entourant la FATO, dégagée d'obstacles autres que ceux nécessaires à la navigation aérienne. Cette aire est destinée à réduire les risques de dommages matériels au cas où un hélicoptère s'écarterait de la FATO. La FATO est le terme utilisé autant en anglais qu'en français, par convention internationale, pour désigner l'aire d'approche finale et

ENVIRONNEMENT

# Le chatipi, lieu de refuge pour les chats errants, est ouvert

Depuis 2021, l'Association Chat-Toit-Yeu s'engage sur L'île d'Yeu pour améliorer l'état sanitaire des chats libres et lutter contre leur prolifération par la stérilisation, l'identification et le contrôle sanitaire. Pour certains chats, l'adoption peut même parfois être proposée. Aujourd'hui, les chats errants restent nombreux sur L'île d'Yeu et, pour beaucoup, il n'est possible d'être placé en famille. De par la spécificité insulaire de la commune, l'impact des chats délaissés et affamés sur la biodiversité locale se veut aussi plus important. Pour garantir de bonnes conditions de vie aux chats accompagnés par l'association et pour faciliter le suivi, il manquait donc un lieu sécurisé où les relâcher après leur stérilisation, un site où ils peuvent également être nourris. La Mairie et l'association Chat-Toit-Yeu se sont donc rapprochés de One Voice, association militante pour le respect de tous les animaux, afin de mettre en place, sur l'île, son programme Chatipi. Ce programme apporte aux mairies, légalement responsables de la gestion des chats libres sur leur territoire communal, un accompagnement pour agir, à travers de l'aménagement d'un lieu de vie qui leur est dédié, en l'occurrence un chalet en bois. One Voice fournit le chalet et les chatières,



prend en charge les croquettes et les frais vétérinaires (stérilisations, identifications, tests) de 15 chats au démarrage de l'opération, ainsi que le panneau pédagogique. L'association assure le nourrissage, la stérilisation et l'entretien quotidien du chalet, qu'elle a pris soin d'aménager. Le 30 avril dernier, le premier chatipi de Vendée, que

la mairie s'est chargée d'assembler, était donc inauguré sur L'île d'Yeu. Grâce à cet aménagement, installé dans le verger patrimonial, les chats sont stérilisés et nourris quotidiennement et bénéficient d'un lieu de vie confortable leur permettant également de s'abriter en cas d'intempéries.

CULTURE

# 4<sup>ème</sup> édition du festival 9<sup>ème</sup> L'Yeu sur le thème du cinéma

La 4<sup>ème</sup> édition du festival 9<sup>ème</sup> L'Yeu s'est déroulée du vendredi 10 au samedi 11 mai derniers sous un beau soleil, place de la Pylaie, à Port-Joinville. Le festival de bande dessinée, lancé en 2019, sous l'impulsion de la maison de la presse de L'île d'Yeu, avait cette année pour thématique le cinéma. Un mélange de genres qui a donné lieu à plusieurs créations artistiques et a permis aux auteurs et illustrateurs de bandes dessinées de se rencontrer, pour de futures collaborations : « Il y a eu un véritable coup de foudre professionnel entre Marion Mousse et Arnaud Le Gouefflec », affirme François Jean Goudeau, créateur du festival. Ce dernier, qui a dirigé le hors-série de la revue 303, avait mobilisé ses élèves au sein de l'I.U.T. des Métiers du livre, basé à La Roche-sur-



Yeu, il y a plusieurs années, pour donner naissance à l'association estudiantine « 9<sup>ème</sup> île » : « j'ai été rapidement séduit par ce projet de festival car le fait de mener un projet concret était quelque chose qui m'avait manqué en tant qu'étudiant ». Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, ce sont une petite dizaine d'étudiants en master médiation culturelle de l'Université d'Angers qui ont pu s'aguerrir dans leur future voie profes-

sionnelle, en organisant le croisement de plusieurs pratiques artistiques culturelles. Styles graphiques hétéroclites, production de contenus originaux, expositions, concours de dessin, interventions auprès des collégiés de l'île, actions culturelles, dessins originaux et étudiants motivés sont les éléments principaux de ce festival encore jeune : « nous nous efforçons de toujours pouvoir proposer au public un casting serré d'artistes et on aspire aujourd'hui à un peu plus de structuration en termes de logistique.

Vous pourrez retrouver l'association 9<sup>ème</sup> île à La Plaine-sur-Mer, aux vacances de la Toussaint, à l'occasion du salon du livre ancien.

Auteur : Valentine Lanave

**BESSONNET**  
MS

**Maçonnerie  
Neuf & Rénovation**

📞 **02 51 59 23 90**

**90, rue de la Garde  
85350 L'ILE D'YEU**

**bessonnetms@orange.fr**

**YEUBTP**  
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

**YEU BTP**

poursuit la réussite menée par les entreprises Ogiegne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments depuis plus de 40 ans et vous accompagne, de manière personnalisée, dans la réalisation de tous vos projets de construction en neuf et rénovation.

**TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT  
À L'ILE D'YEU**

- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République  
85350 L'île d'Yeu  
contact@yeubtp.com

**02 51 58 26 05**  
www.yeubtp.com

**LA BELLE MAISON** ENTREPRISE DE BATIMENTS

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS

**Constructions neuves  
Rénovations**

*Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise,  
couverture, enduit finition islaise*

Pour toute demande concernant vos projets contactez-nous au **02 28 11 05 83** ou rendez-vous à notre agence située au 18 rue Calypso à Port Joinville (face au magasin Casino) mail : sarllabellemaison@gmail.com

**YEUBTP**  
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

**NOUVEAU**

**VENTE DE BÉTON AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS**

- Tout type de béton prêt à l'emploi
- Chape traditionnelle
- Chape liquide

**02 51 58 26 05**

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE  
NEUF ET RÉNOVATION**

**SARL PR Bâtiment**

06 69 46 52 53  
sarl.prbatiment@gmail.com

CULTURE

# Tom André de retour aux sources pour son nouveau clip musical

Pour la réalisation de son nouveau titre « Peaux Bleues », Tom André, alias « Tom No Limit » est revenu sur L'île d'Yeu pour tourner à La Meule durant toute la matinée du 11 mai.

Qu'il soit les pieds dans l'eau à Saint Jean de Monts ou sur les pavés du port de La Meule à L'île d'Yeu, le piano blanc qui voyage attire toujours l'œil des passants. Aux commandes de cette entreprise musicale, Tom André, jeune vidéaste d'une vingtaine d'années, qui tient à mettre en avant une région qu'il chérit tout particulièrement, comme le démontre une de ses dernières créations à travers le titre « Vendée je t'm ».

Pour ce prochain titre « PEAUX BLEUES », c'est à nouveau l'éleveur de vaches, Christophe Pelloquin, basé à Saint Jean de Monts, qui a sorti sa plus belle plume : « on s'est rencontrés de manière plutôt inattendue puisque Tom venait en repérage pour son clip sur le suicide des agriculteurs. À ce moment-là, je ne pensais pas du tout faire une belle rencontre alors je l'ai tout d'abord accueilli avec beaucoup de méfiance, mais il m'a présenté son travail et depuis, on ne se quitte plus », a déclaré le parolier.

Des paroles dont le principal protagoniste a été source d'inspiration pour Tom depuis ses débuts en tant que cinéaste : « le vieux aux cheveux blancs, c'est Popo », souffle Tom André. Figure emblématique de l'île d'Yeu, visible sur tous les événements locaux, Paul Henry, de son vrai nom, réalise de nombreuses prises de vues de la vie insulaire depuis plus de cinquante ans. Un moteur et un mentor pour le jeune homme, à qui il a voulu dédier cette chanson : « Popo est la partie intégrante du travail de Tom. Il est présent à tous les tournages, sa présence est primordiale car il prend énormément de photos et de vidéos », décrit Jason Layne, opérateur drone sur le tournage.

Vareuses, casiers traditionnels en bois, marins, tout y était pour replonger le très joli port de la Meule dans les années 50. Un passé désormais révolu, mais que le réalisateur s'est appliqué à faire revivre dès 6 heures du matin, avec une petite équipe faite d'une dizaine de bénévoles : « Laurent Tessier, agriculteur sur Noirmoutier, nous a vraiment aidés dans notre recherche en mettant la main sur de nombreux objets d'époque ». Jean Rousseau, alias « la grosse sardine », 98 ans, a aussi répondu présent, pour apporter son savoir-faire : « j'ai été marin durant 41 ans à bord du François-Jean et j'ai fait de la pêche aux casiers durant 28 ans, j'en ai d'ailleurs encore fait 52 durant l'hiver dernier », décrit le nonagénaire. Un figurant pas comme les autres, dont la gestuelle apporte une certaine pro-



fondeur à l'image. L'un de ses fils, « Désiré », s'est également essayé au jeu d'acteur pour l'occasion : « c'est une bonne initiative, ça fera des souvenirs sympas pour les petits enfants ».

« C'est l'amour pour la vidéo et notre île qui nous unit » (Jonathan Cantin)

Autre allié de longue date, Jonathan Cantin, qui travaille habituellement au syndicat mixte de la baie de Bourgneuf, dans l'environnement, était aussi présent ce samedi pour tenir la caméra. Jonathan collabore avec Tom depuis les prémices de l'association « Islais T Une Foix » : « ça fait plus de dix ans maintenant. J'ai d'abord connu son frère avec qui j'étais à l'école. » Féru de créations artistiques, cet autre réalisateur aime inventer des histoires en utilisant le cadre « peu commun » de son île natale : « j'essaie de la mettre en valeur. Les paysages présents dans ce clip précisément sont d'ailleurs très intéressants, d'un point de vue patrimonial. » Comme Tom et les autres membres de l'association Islais T Une Foix, Jonathan a commencé l'aventure pour « s'amuser », mais a vite trouvé un réel intérêt pour ce domaine d'activité culturelle : « la réalisation de L'île en péril nous a permis de rencontrer une multitude de personnes ». En effet, la production de ce court métrage a permis de donner de la visibilité à l'équipe sur tout le territoire. Une certaine légitimité acquise au fil du temps qui permet désormais à certains locaux de s'essayer à la vie d'artistes, à l'image de Nicolas, sapeur-pompier, et Marie Claude, retraitée.

Plus récemment, un petit nouveau, Jason Layne, est venu se greffer au groupe pour effectuer de très beaux plans drone, que vous avez d'ailleurs pu apercevoir durant le clip de la chanson « le goût des larmes », en

faveur de la SNSM. Cet autre autodidacte réalise aussi en parallèle des films pour les mariages, depuis quatre ans, et intervient à titre bénévole sur les projets de Tom André, car il apprécie la « liberté de ton » présente tout au long du processus de création artistique : « Tom est quelqu'un de vraiment très inspirant. Ça me donne envie de me donner à fond. En tant que metteur en scène, réalisateur et artiste, je me retrouve vraiment en lui ». Une bonne connexion entre les deux jeunes hommes, qui permet d'apprécier un travail de vidéaste abouti.

Malgré des contraintes logistiques avec du matériel à acheminer par bateau depuis le continent, revenir sur L'île d'Yeu reste « essentiel » pour Tom André : « je remercie la Compagnie Vendéenne qui nous a offert les traversées de passagers et la Régie de Yeu Continent pour le transport de notre conteneur ». La chambre de commerce et de l'industrie, le département, la municipalité de l'île et l'association locale « les Mélas » ont aussi été sollicités pour que le clip puisse voir le jour : « on a senti un enthousiasme de la part de tout le monde, à travers les autorisations de tournage qu'ils ont bien voulu nous délivrer ».

Une chose est sûre, Tom André, en parfait touche à tout, réussit à fédérer autour de lui, au gré de rencontres parfois inattendues, comme ce fut le cas avec Christophe : « c'est grâce à lui si je me suis lancé dans l'écriture, car Tom m'a proposé de réaliser le clip Juste toi et moi, d'après les paroles que j'avais écrites pour mon épouse ». Une amitié « magnifique » que son épouse confirme, elle qui voit tous ces projets artistiques se mettre en place dans un véritable esprit de famille.

Auteur et crédit photo : Valentine Lanave

**GAUTIER**  
MS

Charpente - Menuiserie  
Agencement  
Bois - PVC - Alu  
Cloisonnement - Isolation

02 51 58 34 81  
gautier.freres@wanadoo.fr

90. Rue de la Garde  
85350 L'ILE D'YEU

**Charly Menuiserie**

Pose de charpentes, ouvertures, doublages, parquets,  
Lambris et menuiserie en tous genres

Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02  
beneteaucharly85@gmail.com

**MENUISERIE PERROT**  
Maxime Perrot

Ouvertures • Bois / PVC / alu • neuf et rénovation  
Charpente / Menuiserie extérieur et intérieur

06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com

**RAIMOND Benoit**

Nettoyage terrasse en bois  
Brosse basse pression  
Respect du support

Contact SMS : 06 11 49 02 97

**DÉCOUPE ADHÉSIFS**  
SUR MESURE

Tél. 06 38 31 09 65  
Mail : echo.yeu@orange.fr

**EMBELL'ÎLE**  
PEINTURE

Etienne TARAUD  
PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE

**PEINTURE - DÉCORATION**  
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES  
& FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU  
06 28 02 09 99  
embellilepeinture@gmail.com Embell'île Peinture

**SARL**  
**RIOU FRÈRES**  
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu RIOU Intérieur / extérieur  
Neuf & Rénovation

16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu  
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

**DEFI CUISINES**

**DEFI CUISINES**  
CUISINES | BAINS | RANGEMENTS | DESIGNER D'ESPACES

**DE LA CONCEPTION JUSQU'À L'INSTALLATION  
AVEC DES ACTEURS LOCAUX**

- Cuisine d'intérieur
- Cuisine d'extérieur et mobilier de jardin
- Aménagement d'intérieur
- Petits électroménagers

42 rue de la Prée aux Ducs - 85330 Noirmoutier en l'île  
christine.lecollaire@defi-cuisines.fr

**06 34 24 38 60**

SANTÉ

# Le Plan Local Unique Santé Social a été signé

Fin 2023, le conseil municipal avait approuvé la signature, avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'Agence Régionale de Santé, d'une convention nommée Plan Local Unique Santé Social. La signature du PLUSS a été officialisée le 15 mai dernier à la mairie par Mme GUEDON, directrice de la CAF, Mr CARCHON, directeur territorial par intérim de l'ARS, Mme CHARUAU, maire de L'Île d'Yeu, en présence de l'ensemble des partenaires associés à cette démarche. Le PLUSS va ainsi permettre de mutualiser des dispositifs existants entre la commune et ses parte-

naires : la Convention Territoriale Globale (CTG), portée par la CAF de Vendée, et le Contrat Local de Santé (CLS), porté par l'ARS Pays de la Loire. Cette convention contribuera à une plus grande efficacité, lisibilité et complémentarité des actions menées sur le territoire. A partir du diagnostic, effectué avec des représentants de la population (famille, jeunes, séniors, aidants...), les professionnels de santé, les représentants des établissements scolaires et les responsables éducatifs du service jeunesse de la commune, cinq axes stratégiques sont ressortis,

avec l'ambition de valoriser le parcours «habitants» des islais :

- Conforter l'accès aux soins
- Favoriser la continuité éducative et l'accompagnement des enfants, des jeunes et des parents
- Accompagner le bien vieillir
- Renforcer la politique de prévention
- Optimiser l'accès aux droits et la communication

Au travers de ces 5 thématiques, 9 objectifs, qui se déclinent en 26 fiches actions ont été définis.

Source : communiqué mairie

LITTÉRATURE

# Sandrine Desmarest vient de publier son livre « Yeu, île Nature »

P our la LPO Vendée, qui a assuré la coordination et la recherche de financement, l'édition de ce guide, comptant plus de 200 illustrations, est une première. Ce projet, à 50 000 €, a été financé par le biais du conseil départemental et Challans Gois, avec les fonds européens « LEADER », pour une impression en 3 500 exemplaires. Il est commercialisé à la Maison de la presse de L'Île d'Yeu ainsi qu'à l'Office du tourisme : « nous avons été contactés par Sandrine Desmarest, à la sortie du Covid, et avons immédiatement été séduits par son idée. De fil en aiguille, un travail de sélection a suivi pour choisir les espèces à illustrer, avec l'aide de Benoît Perrotin », détaille Julien Sudraud, coordinateur à la LPO Vendée et animateur site Natura 2000. Une collaboration appréciée par son auteure, Sandrine Desmarest : « Nous nous sommes régulièrement tous retrouvés à l'Agence des Pieds sur terre. C'était rassurant pour moi de voir la synergie existante entre l'illustrateur Benoît Perrotin et les autres acteurs de ce projet. C'était très fluide donc super chouette de travailler ensemble ». Un très beau livre de 80 pages, imprimé en Vendée, chez Polina, qui permet d'accompagner un large public à la découverte de la faune sauvage de L'Île d'Yeu. Des anecdotes disséminées çà et là pour partir en balade au fil des pages, et qui entraîne un émerveillement : « c'est un sens indispensable, avec la connaissance, pour permettre d'œuvrer à la protection de la nature. C'est ce que dit ce livre, l'émotion compte autant que de connaître », estime Vincent Pipaud, président de la LPO Vendée. L'Île d'Yeu, au carrefour de la Bretagne et de l'Aquitaine, reste un habitat préservé pour de nombreuses espèces. Passionnée d'orni-

thologie, Sandrine Desmarest, l'auteure, a pu y accomplir un rêve, à travers la parution de ce livre pédagogique et didactique. Islaïse de cœur, la jeune femme a souhaité remercier ses proches qui lui ont « transmis le respect et un amour profond » pour ce petit territoire insulaire. Car c'est par la découverte de cette île que son idée, couplée à un sens de la persuasion et un travail acharné, a permis de voir aboutir le guide « Yeu, île Nature », après trois années de conception : « c'était un vrai challenge car il devait être à la fois un guide et un beau livre. Il est loin d'être exhaustif car il y a tellement de richesse sur l'île. C'était un plaisir de travailler ici, dans ce territoire à part, une île très singulière. Je souhaite que cet ouvrage donne le goût de la nature à ses lecteurs », déclare Benoît Perrotin, illustrateur du livre.

**Une île « extrêmement belle mais extrêmement fragile »**

L'île d'Yeu est érigée en vedette, avec une nature qui reprend sa place depuis quelques années, et qui voit l'élevage rouvrir un peu de passage à la biodiversité. Sandrine Desmarest a voulu, à travers ce guide, faire passer un message : « nous habitons tous la même maison et il est important que l'on cohabite tous ensemble, que l'on apprenne à se connaître et que l'on communique puisque nous sommes tous dans le même bateau. Aujourd'hui, ce livre me permet de remercier cette île. Connaître c'est protéger. Prenons soin de la Terre ». Un accomplissement pour la jeune femme, qui a découvert l'existence d'un monde plein de richesse pour la première fois à travers la longue-vue de Valérie Auriaux, conseillère déléguée à l'environnement et passionnée d'ornithologie : « j'y avais découvert un Tro-

glodyte mignon pour la première fois de ma vie et je m'en souviendrai toujours car c'est incroyable de pouvoir approcher le vivant ». Arrivée sur Yeu il y a une vingtaine d'années, pour démarrer un travail saisonnier, Sandrine, plus connue sur l'île sous le pseudonyme de « Tchinettes », se dit « chanceuse » d'avoir par la suite pu être accueillie au service patrimoine de la mairie en tant que guide touristique. C'est ensuite l'Office du tourisme de l'île qui va lui donner l'opportunité d'organiser sa toute première sortie nature : « j'ai pu assister à l'évolution du parcours professionnel de Sandrine, avec qui j'ai créé sur l'île une antenne de la LPO. Son engagement pour faire découvrir L'Île d'Yeu dans ce qu'elle a de plus beau est sans limite. Aujourd'hui, cette biodiversité est grandement menacée. C'est pour cette raison que, depuis plusieurs années, Sandrine accompagne les personnes désireuses de visiter l'île. C'est en connaissant notre nature que nous la protégeons le mieux », déclare Valérie Auriaux. Sandrine Desmarest est également, depuis 2015, guide nature indépendante sous le nom « l'île en bandoulière » : « lorsque j'ai commencé à m'intéresser à la faune et à la flore de l'île, je me suis rendu compte qu'il n'existait pas d'ouvrage spécifique. J'ai donc décidé, il y a six ans, de faire une synthèse de mes connaissances acquises », déclare la guide. La jeune femme n'explore pas seulement les sentiers de L'Île d'Yeu, puisqu'elle part fréquemment s'aventurer dans les îles voisines afin de découvrir ce qui se fait en matière de respect de l'environnement : « je me bats pour qu'une Maison de la nature voit le jour sur Yeu, ce livre pourra alors en être un outil ».

Auteur : Valentine Lanave



**l'île eau courant**  
INSTALLATION - DÉPANNAGE - VENTE  
**ARTIPOLE**

**ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE**  
**ZINGUERIE - POÊLE**  
**ÉLECTROMÉNAGER**  
**TV - ANTENNE**



7 rue Pierre Henry - 85350 L'ILE D'YEU  
**02 51 26 03 23**



[ile.eau-courant@orange.fr](mailto:ile.eau-courant@orange.fr)



**AIR ELEC'YE**

Électricité générale  
Chauffage  
Dépannage  
Ventilation

RUEL Gwénaél  
[airelec.yeu@gmail.com](mailto:airelec.yeu@gmail.com) 06 01 41 78 29



**Océan GARDIENNAGE**

Gardiennage de caisses de garde-meubles



- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives



Richard NAUD  
**Tél. 06 16 38 22 21**



**J.élec**  
TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Neuf - Rénovation  
Dépannage

Julien Deshayes 06 19 04 02 24 [j.elec@outlook.fr](mailto:j.elec@outlook.fr)



**ELEC RASS**

Electricité - Domotique  
Informatique - Dépannage

Pierre-Antoine  
**Tél. 07 88 27 21 91**  
Mail : [elecparass@gmail.com](mailto:elecparass@gmail.com)

# Jep Atelier

VENTE ET RÉPARATION

**Cycles**  
**Motocultures**  
**Accessoires**  
Toutes marques

28 rue des Eaux  
85350 L'Île d'Yeu  
**06 45 52 46 09**  
[jepatelier@outlook.fr](mailto:jepatelier@outlook.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi  
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00



# Infos Municipales

## Déchets - Les déchets résiduels

En 2023, 1293 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur L'île d'Yeu, soit 149,3 kg/habitant (population DGF) - la moyenne départementale est de 130,8 kg/habitant.

Pour information, nos ordures ménagères sont expédiées par voie maritime vers des centres de traitement (incinération ou enfouissement) vendéens. En 2023, pour notre collectivité, le coût de traitement d'une tonne d'ordures ménagères par habitant était élevé au regard du contexte insulaire.

La hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), sur l'enfouissement de nos déchets, ne cesse d'augmenter donc nous devons influencer et vous accompagner pour minimiser les coûts de gestion des déchets.

Des marges de manœuvre existent pour réduire les ordures ménagères.

Pour rappel, la commune de L'île d'Yeu déploie un ensemble de solutions pour aider les habitants à mieux trier pour réduire le volume des ordures ménagères.

### Pour les déchets triés et valorisés

Emballages (bac jaune) : 31 collectes en porte-à-porte/an et des colonnes en apport volontaire, accès libre et illimité.

Papier et Verre : colonnes en apport volontaire, accès libre et illimité.

### Pour les déchets fermentescibles - Déchets organiques

Les Biodéchets : des composteurs sont proposés au prix de 25 € (service environnement, 1<sup>er</sup> étage de la mairie) et un composteur partagé a été installé pour ceux qui n'ont pas la possibilité de composter.

## Fermeture de la bibliothèque

### La bibliothèque quittera les locaux de l'école du Ponant en juin 2024.

Le prêt de livres se fera jusqu'au samedi 15 juin.

Les restitutions se feront dans la boîte retours habituelle au plus tard le samedi 27 juillet.

Le prêt de jeux s'arrêtera le samedi 1<sup>er</sup> juin. Les retours se feront au plus tard le 15 juin à l'accueil de la bibliothèque.

Dans l'attente de l'emménagement au Pôle culturel du Petit Chiron, l'équipe travaillera sur les nouvelles collections et l'organisation des futurs espaces.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous sommes impatients de vous retrouver bientôt dans la nouvelle médiathèque !

Restez informés sur <https://mediatheque.ile-yeu.fr/>

## Exposition

« Quand l'île mettait la mer en boîtes... »

La municipalité installera pour l'été 2024, sur le quai du Canada, une exposition temporaire de plein air, consacrée aux conserveries de poisson. Cette exposition retracera l'histoire des usines de conserves de poisson qui ont animé la vie économique insulaire pendant plus d'un siècle.

Les usines Bouvais-Flon et Saupiquet dans les années 1960 - Fonds patrimonial Insulaire >



## RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVELLE ENSEIGNE



Toute l'équipe vous attend  
**le mardi 18 juin, dès 9h00**

Pour vous faire découvrir  
sa nouvelle gamme de produits

**Intermarché**  
SUPER

31 rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu



SCANNEZ NOS  
promos

**SUPER U**  
Ile d'Yeu



Rendez-vous incontournables  
réservés aux porteurs Carte U

### HORAIRES DE PRINTEMPS

■ LUNDI AU JEUDI :  
9H00 - 12H30 / 14H30 - 19H30

■ VENDREDI ET SAMEDI :  
JOURNÉE CONTINUE DE 9H00 À 19H30

FERMÉ LE DIMANCHE

OPÉRATION POUVOIR D'ACHAT  
DU 3 AU 20 JUIN

**10%** REVERSÉS SUR  
VOTRE CARTE U  
dès 20 € d'achat

A utiliser sur vos courses  
du 21 au 22 juin 2024\*

Pour en bénéficier, présenter le  
bon remis, sur présentation de la  
carte U, lors de votre passage en  
caisse du 3 au 20 juin 2024. Valable  
une seule fois par compte carte U.

\*bon valable lors de votre passage en caisse,  
uniquement sur les produits alimentaires,  
hygiène beauté et entretien, dans la limite de  
200 €. Conditions détaillées en magasin.

Le 13 juin PROCHAIN  
JEUDI PLUS

**34%** REVERSÉS SUR  
VOTRE CARTE U

Sur une sélection d'articles  
Rayon chips et produits salés apéritifs  
Hors promotions en cours

Liste des articles concernés à découvrir  
en magasin.

\*Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 10  
produits identiques par compte carte U.

Pour votre santé, évitez de grignoter  
entre les repas. [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)

### SERVICES PHOTOS

NUMÉRIQUES & ARGENTINIQUES  
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

Nouvelle collection  
Mobilier de jardin

Rue du Nord  
(100 m après La Poste)  
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON  
A DOMICILE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024

### Aménagement d'un trottoir Rue Neptune

Pour garantir la sécurité des piétons et faciliter l'accès au point d'apport volontaire, un trottoir, conforme aux règles d'accessibilité de la voirie, et une aire de stationnement seront créés dans la rue Neptune. Cet aménagement étant situé sur domaine routier départemental, une convention sera signée avec le département afin de définir les modalités d'aménagement de voirie et d'entretien ultérieur.

### Convention Mairie / Office de Tourisme / UCA

Afin de marquer son soutien à la dynamisation du commerce, de l'artisanat et des services de proximité, la mairie accompagne l'UCA, depuis plusieurs années, au travers d'un partenariat dont les conditions sont définies par une convention. Le conseil municipal décide de renouveler cette convention pour 3 ans. La mairie assure notamment la prise en charge du loyer du local où siège l'association et s'engage à des rencontres régulières avec l'UCA.

### Point dépôt recyclerie à la déchèterie

Un conteneur « point dépôt recyclerie » sera installé à la déchèterie afin de permettre le dépôt d'objets destinés à la recyclerie lorsque celle-ci est fermée (conteneur accessible uniquement hors ouverture recyclerie). Ainsi les usagers bénéficieront d'une plage horaire plus importante pour le dépôt de leurs objets destinés au ré-emploi. A ce titre la commune de L'Île d'Yeu décide de signer une convention avec Suez, en charge de l'exploitation de la déchèterie, dans laquelle les modalités de mise en oeuvre et de fonctionnement de ce conteneur sont définies.

### Équarrissage

Une solution d'équarrissage va être mise en place par la commune. La collecte et le transport des animaux morts seront assurés par les services techniques de la collectivité. Des caissons frigorifiques seront mis à disposition de la commune par la société SECANIM. Une fois remplis, ces caissons frigorifiques seront expédiés sur le continent pour un traitement et une valorisation des cadavres assurés par cette même société. Une convention sera signée entre la commune et le prestataire.

### Servitude de passage

La commune de L'Île d'Yeu accorde à Mr et Mme Bénateau une servitude de passage par l'impasse des Guillemots (lotissement de Ker Pissot) pour la desserte de leur parcelle. Le montant de cette servitude d'accès est de 5000 €.

### Foncier

Afin de commercialiser une partie des espaces communs des lotissements du Grand Chemin et du Hollandais Volant, après avis favorable des colotis, le conseil municipal valide la désaffectation de terrains concernés de manière à permettre leur aliénation.

La commune de L'Île d'Yeu cède l'immeuble cadastré 113 AN 531 et 536 (301 m<sup>2</sup>) à Mme Elsa Marchais et Mr Cyril Gilaizeau, au prix de 52 675 €, et l'immeuble cadastré 113 BP 1248 (374 m<sup>2</sup>) à Mme Léann Turbé et Mr Titouan Poiraud, au prix 65 450 €.

Ces 2 terrains, destinés à l'accession à la propriété, dans le cadre de la politique du logement menée par la mairie, avaient été attribués aux bénéficiaires par tirage au sort public en juin 2023.

La commune de L'Île d'Yeu décide de procéder à l'échange de la parcelle 113 AT 162 (1275 m<sup>2</sup> - Lieu-dit Les Gâts Turbé), ayant fait l'objet d'une procédure de bien sans maître, avec la parcelle 113 BZ 229 (1804 m<sup>2</sup> - Lieu-dit La Petite Garde), bien d'intérêt collectif de par sa situation et son zonage appartenant à Mme Decoster. La soule, au bénéfice de la mairie, est établie à 135 000 €

La commune cède l'immeuble cadastré 113 CK 88 (860 m<sup>2</sup>), ayant fait l'objet d'une procédure de bien sans maître, à Mme et Mr Perriquet au prix de 150 500 €

### Fonds territorial Résilience

Face à la conjoncture inédite liée à l'épidémie de COVID 19, pour soutenir les entreprises, la commune de L'Île d'Yeu avait acté, par une délibération du 3 juin 2020, sa participation au Fonds Territorial Résilience (avance remboursable) initié par la région Pays de la Loire, au travers d'une convention, modifiée une 1<sup>ère</sup> fois par un avenant datant du 11/01/21. La commune approuve la signature d'un nouvel avenant, à la demande de la région, permettant certains ajustements : report de l'échéance du 2<sup>ème</sup> versement des fonds par la région aux contributeurs, prolongation de la convention de partenariat pour laisser plus de temps aux entreprises ayant encore des remboursements à effectuer...

### Commission équipement

La composition de la commission équipement est modifiée. Ses 8 membres sont désormais : Carole Charreau, Laurent Chauvet, Michel Bruneau, Isabelle Cadou, Rémy Bonnin, Jean-Marie Cambreleng, Michel Bourgerie et Patrice Bernard.

### Subvention au CCAS

Lors du budget primitif de l'exercice 2024, il a été approuvé une subvention d'un montant de 580 000 € à la section de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de L'Île d'Yeu. Comme beaucoup d'autres en Vendée, les deux EHPAD de L'Île d'Yeu ont été touchés par d'importantes hausses des coûts de fonctionnement impactantes pour leurs budgets respectifs et la trésorerie du CCAS dont ils dépendent. Pour y faire face, une augmentation du prix à la journée a d'ailleurs du être appliquée. Dans l'attente des dotations, dont le versement anticipé a été demandé à l'ARS et au département de la Vendée, et de l'attribution éventuelle de l'aide exceptionnelle demandée, la commune de L'Île d'Yeu décide de modifier l'échéancier de versement de la subvention pour améliorer la trésorerie des EHPAD via le CCAS.

### Territoires en Transition

Le collège des transitions écologiques et sociétales a été créé en 2015 pour faciliter et accompagner l'accélération des transitions sur les territoires en Pays de la Loire. Il s'agit d'un espace partenarial, avec plus d'une quarantaine d'organisations engagées. Orienté vers la coopération entre tous les acteurs au service des transitions, le collège se veut un bien commun territorial. Ses actions s'articulent autour d'expérimentations locales, de cercles d'échanges entre acteurs et décideurs, de parcours de sessions de (dé)formation et la production de supports attractifs et pédagogiques avec une mise en lien avec des réseaux nationaux. Les 3 premières phases Territoires en Transi-

tions se sont déroulées entre 2015 et 2024. La commune de L'Île d'Yeu décide de reconduire le partenariat, acté par une convention passée avec IMT Atlantique et le collège des transitions écologiques et sociétales, pour une durée de 3 ans. La contribution de la commune se traduit par : une présence à l'Assemblée Générale annuelle, la participation aux travaux du collège TES et aux réunions, la mobilisation des services et des élus de la collectivité pour le suivi des projets expérimentaux engagés sur le territoire ainsi que la mobilisation de moyens dédiés à l'implication d'acteurs relais pour l'animation territoriale sur ces projets, une contribution forfaitaire annuelle de 5000 €...

En contrepartie, l'équipe de coordination du programme TES s'engage à diriger et coordonner le projet partenarial TES, associer la collectivité dans l'avancée des travaux, travailler avec les partenaires pour tenir le budget du projet... 3 axes ont été définis pour la 4<sup>ème</sup> phase : mobiliser les acteurs de la région sur les enjeux de transitions, faire évoluer les modes de vie et apprendre à gérer en commun les ressources sous contraintes des chocs écologiques.

### Régime indemnitaire des agents de la commune

La commune de L'Île d'Yeu a engagé une réflexion sur sa politique de rémunération, l'objectif étant de conserver ses agents et de favoriser le recrutement. Depuis novembre 2023, un cabinet d'étude est ainsi missionné pour dégager différentes pistes permettant à la commune d'augmenter les rémunérations. La commune décide de mettre en place un premier dispositif avec l'augmentation de l'IFSE, au titre d'une « sujétion insularité » mensuelle de 130 € brut, pour tous les agents de droit public. Pour les agents de police, dont le régime est différent, cette augmentation sera appliquée sous une autre forme que l'IFSE. Les agents de droits privés, qui sont exclus du RIFSEEP, bénéficieront du même montant de 130 € brut sous une autre forme également. Le CCAS délibèrera dans les mêmes termes pour les agents de la crèche, des chantiers d'insertion, du CCAS (hors personnel des EHPAD pour l'instant, à cause de leur statut particulier). Le montant sera proratisé selon le temps de travail. Ces changements seront appliqués à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### Guichet unique de la rénovation de l'habitat

Le guichet unique de la rénovation de l'habitat est un dispositif qui permet aux propriétaires d'être accompagnés dans leur projet de rénovation, aussi bien sur les aspects techniques que sur les aides financières. Il rassemble 2 dispositifs distincts : une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) financée par le département et une Plate-forme de Rénovation Énergétique de l'Habitat financée par le SYDEV, l'Etat via des CEE et la région. La convention d'OPAH, signée avec le département pour une durée de 5 ans, arrivant à échéance, la commune de L'Île d'Yeu décide son prolongement jusqu'au 31/12/2024. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, un nouveau pacte territorial sera proposé aux collectivités pour accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation.

## LA MAISON DANS L'ÎLE

Votre boutique de cadeaux et d'objets de décoration dans un nouvel espace  
Venez découvrir nos nouvelles collections !

Pendant les vacances de printemps, le magasin est ouvert  
DU LUNDI AU SAMEDI : 10H - 12H30 ET 15H30 - 18H30  
LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 10H30 - 13H

4 rue du Général de Gaulle  
(à côté de l'Office du Tourisme)  
Tél. 07 80 99 75 91

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON



ARRIVAGES QUOTIDIENS DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !  
Ne vous occupez de rien, nous NETTOYONS VOS POISSONS.

Commandez nos fameux  
**PLATEAUX DE FRUITS DE MER !**  
Faîtes plaisir de façon originale en offrant des **BONS CADEAUX** de la valeur de votre choix.

**PORT-JOINVILLE**  
☎ 02 51 58 53 88

**SAINT-SAUVEUR**  
☎ 02 51 58 50 13

**SUPER U**  
☎ 02 51 26 00 63

TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS  
RÈGLEMENTS À DISTANCE

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page 

**POISSONNERIE.HENNEQUIN@ORANGE.FR**

## Biscuiterie - Confiserie




Parking du Super U  
Rue du Nord 85350 L'Île d'Yeu  
☎ 07 65 82 45 49  
✉ confiserielabelledyeu@gmail.com

**NOUVEAU**  
sur l'Île d'Yeu



LA MAISON DE  
PÉCA  
DECORATION

BOUTIQUE  
114, rue Pierre Henry  
85350 L'Île d'Yeu  
Tél. 02 28 11 61 41

CHOCOLATERIE ARTISANALE



La Maison d'Oya  
ÎLE D'YEU

Ouverture prochaine de notre  
nouvel Atelier Boutique.  
Nouveau lieu face à l'église de  
Port-Joinville

La Maison d'Oya  
38 rue Gabriel Guist'Hau  
☎ 07 49 93 07 67  
contact@lamaisondoya.fr  
  lamaisondoya.fr



ÉPICERIE ITALIENNE  
La Bonne Pâte  
MARCHÉ DE L'ÎLE D'YEU

**Marché de Port-Joinville :**  
De Pâques à La Toussaint  
& vacances de Noël

**Marché de Saint-Sauveur :**  
Juillet & août

**Prestations pour tous vos événements :**  
Associatifs, sportifs, retours de mariage,...

Contact : vincent.riou.pro@gmail.com • 06 29 88 00 79

PÊCHE DE LOISIR EN MER

# Club des Pêcheurs Plaisanciers : fédérer les pêcheurs de loisir en mer

Le club des Pêcheurs Plaisanciers de L'île d'Yeu a vu le jour en 2006, à l'initiative de Mr Maurice Lefèvre, dans le but de permettre à ses membres de se fédérer autour d'une même passion : la pêche de loisir en mer. Depuis sa création, sous la forme d'une association, le nombre d'adhérents, partagé entre résidents principaux et secondaires, ne cesse de progresser atteignant cette année le nombre de 320 (+ 10% par rapport à 2023) et formant ainsi l'association de l'île comptant le plus grand nombre de membres. Le nombre de fanions jaunes hissés sur les bateaux du port de plaisance peut en témoigner. Le fonctionnement de l'association est assuré par un bureau composé de 8 personnes : Jean-Pierre Taraud, président, Olivier Charmet, vice-président, Bernard Martin, vice-président, Philippe Malard, vice-président / secrétaire, Georges Taraud, secrétaire adjoint, Jean Routaud, trésorier, Richard Poiraud, trésorier adjoint, et Maurice Lefèvre, président d'honneur.



## Créer du lien entre les membres

Au fil du temps, le club des pêcheurs plaisanciers n'a pas manqué de faire évoluer son champ d'actions devenant un acteur incontournable pour les pêcheurs plaisanciers ayant un bateau sur L'île d'Yeu. L'une de ses principales missions consiste à garantir à ses membres un excellent niveau d'informations, notamment concernant les réglementations et ses évolutions, au travers des outils mis en place. Le site internet <https://cpdiy.com> est particulièrement riche en contenus grâce au travail de Claude Tournabien, son animateur, qui assure de manière régulière les mises à jours. Par ailleurs, l'association diffuse des informations par le biais de son groupe facebook, destiné également à créer du lien en permettant à ses membres d'échanger entre eux, de partager, voire même de se réunir le temps d'une sortie pêche... dans la logique de cette valeur « partage » essentielle pour l'équipe dirigeante. Dans ce même esprit, un rendez-vous convivial est organisé, tous les 2 ans, permettant ainsi de rassembler un grand nombre de ses membres, le temps d'un repas animé.

## Sensibiliser à la réglementation et à la sécurité

Informé de manière efficace ses membres quant à la sécurité et aux réglementations est l'une des priorités du club. Les adhé-

rents bénéficient ainsi d'un espace sur le site internet permettant de consulter les réglementations en vigueur. Être membre permet également de recevoir la revue trimestrielle éditée par la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer. En complément, particulièrement pour les informations importantes telles que des évolutions réglementaires, des mails sont envoyés aux adhérents. Pour le thon rouge, le club se charge de gérer l'obtention des autorisations et de transmettre aux autorités les prises, dans le respect des règles et des quotas attribués. Pour sensibiliser à la sécurité, des stages sont organisés, avec la collaboration de la SNSM, et, sur le rythme de deux fois par mois, des visites du sémaphore sont proposées.

## Accompagner ses adhérents

Pour permettre aux pêcheurs de pratiquer leur passion dans les meilleures conditions, le club offre une large palette de services : initiation aux techniques de pêche, initiation au matelotage (2 séances sont prévues en 2024), initiation à la maîtrise de son bateau, stage permis hauturier, achats groupés de matériel de pêche ou de sécurité... En saison, tous les samedis, une permanence est assurée de 10h à 12h, au local de l'association qui se situe au port de plaisance.

En plus des animations destinées à ses

membres, le club organise, cette année, pour la première fois, « Les Puces de la Mer », vide grenier des objets de la mer ouvert à tous, qui se déroulera le mercredi 17 juillet.

Au travers de son action, le club des pêcheurs plaisanciers œuvre ainsi au respect des règles et à la protection du milieu marin et assure la représentation des plaisanciers auprès des collectivités locales, des autres associations et des marins professionnels, acteurs avec qui il veille à entretenir de très bonnes relations. En tant que représentant de l'activité de pêche de loisir en mer, un membre de l'association siège au conseil portuaire.

N'hésitez pas à rejoindre l'association qui se fera un plaisir de vous accueillir comme nouveau membre !

Montant de la cotisation : 45 € par an (affiliation à la FNPP comprise)

Contact : 06 42 54 62 96  
<https://cpdiy.com>

## AU PROGRAMME

**Mercredi 17 juillet**

**Les Puces de la Mer**

Vide grenier sur les objets de la mer

De 8h00 à 13h00

Quai Joseph Martin (Port-Joinville)

## MEUBLES RAD'YEU

Elisabeth ROUET

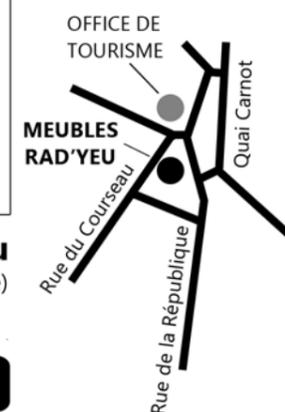
LITERIE - MEUBLES - SALON - DECO  
MOBILIER DE JARDIN ...

**PROMO LITERIE**

**OUVERT DU LUNDI  
AU SAMEDI**  
DE 9H30 A 12H  
ET DE 15H30 A 18H30  
(FERMÉ DIMANCHE  
ET JOURS FÉRIÉS)

**1 rue du Courseau**  
(près de l'Office de Tourisme)  
**PORT-JOINVILLE**

**02 28 11 47 75**



## Chez les enfants

jeux, jouets & jeux de société

Jouets en bois • Kits créatifs • Puzzles • Déguisements

**IDÉES CADEAUX À GOGO**  
enfants et adultes

**OUVERT DU MARDI  
AU SAMEDI**

(LUNDI SUR RDV POUR  
LES COMMERÇANTS)

DE 10H À 12H30  
ET DE 16H À 19H

6 rue de la Croix  
de Ker Châlon

**06 28 06 72 70**

**BESOIN DE CONSEIL ?**  
Nous sommes là pour vous aider  
à trouver le cadeau idéal.

**TICKETS CAD'OYA  
ACCEPTÉS**

Artisanat d'Art / Décoration d'intérieur

Détournons le carreau de carrelage basique et classique  
pour en faire une création unique qui réinventera  
votre décoration d'intérieur...



MON «**CARREAU  
CERAMIQUE**»  
Séverine Terrasse-Petrowsky

**CARREAUX EN CÉRAMIQUE ILLUSTRÉS ET UNIS**

Création de crédences, fresques, enseignes publicitaires...  
Carreaux individuels à accrocher comme des petits tableaux...

**13 rue du Coin du Chat - Port Joinville**

Atelier de création et fabrication

Boutique Concept-Store (Affiches, sacs, papeterie, vaisselle ancienne revisitée...)

f @ mon carreau ceramique

[moncarreauceramique.com](http://moncarreauceramique.com)

COMPAGNIE  
**vendéenne**

Profitez de nos bateaux opérant  
en demi-journée sur la ligne

**PORT-JOINVILLE <> FROMENTINE**



Laissez-vous  
**naviguer**

Plus d'infos



[compagnie-vendee.com](http://compagnie-vendee.com) • 02 51 60 14 60



# Agenda

## JUIN 2024

SA  
15

**Le Trail de L'Île d'Yeu**  
Départ de Port-Joinville à 8h00 pour le 45 km ;  
à 8h30 pour le 23 km et le relais 10 km/13 km ;  
à 9h00 pour le 15 km.  
Récompenses à 13h30 au complexe sportif.

VE  
21

**La Fête de la Musique**  
A 12h puis à 19h, quai Carnot : orchestre de  
rue avec Mademoiselle Orchestra  
A partir de 15h, parking des Vieilles : DJ  
A partir de 18h45, place de la Pylaie : chorale  
les Mélos d'Yeu, les B'Zouneurs, la fanfare St-  
Hilaire, l'Harmonie St-Amand et Les Tribordais  
A partir de 19h30, parking des Sabias : Bloo,  
Destrouille et Batukayu  
A partir de 20h15, terre plein de la Chapelle :  
set de DJ avec Phil Music et Rudy

SA  
22

**Le Hell Kerch**  
Concerts en plein air organisés par l'associa-  
tion Les Peaux Bleues.  
A partir de 19h - Ker Châlon

VE  
28

**Kermesse de l'école Notre Dame du Port**  
Fête de l'école Notre Dame du Port organisée  
par l'A.P.E.L.  
De 18h à 22h - Ecole Notre Dame du Port

SA  
29

**Gala de twirling**  
Présentation des chorégraphies solo, duo et  
équipe réalisées cette année en compétition.  
Restauration sur place.  
A partir de 20h - Salle omnisport

**Concours de surf-casting**  
Les 24h de Sar Bar Canne : relais de pêche par  
équipe de 3 à 5 personnes, au profit de la lutte  
contre le cancer et les maladies digestives.  
Inscriptions au magasin de pêche L'Embrun et  
par mail : sarbarcane@surfcasting-ile-yeu.fr  
De 12h à 12h (le dimanche) - plage des Oviares

DI  
30

**Exposition-bourse philatélique**  
Présentation des dessins réalisés dans le cadre  
du concours et élection (vote du public) pour  
l'édition de 4 timbres, exposition, vente de  
timbres et bourse d'échange pour collections.  
De 10h à 17h - Salle municipale de St-Sauveur

**Course de baleinières**  
5 baleinières seront sur l'eau, avec des équi-  
pages de St-Gilles, Brem, Esnandes et L'Île d'Yeu.  
Courses à 11h30, 14h00 et 16h00  
Initiation à la baleinière à 12h30 puis à 17h00  
Courses de godilles (pour tous) à partir de 15h30.  
Au port de La Meule

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une programmation. Des événements peuvent être ajoutés, certains peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme :  
Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

**Mercredi 19 juin**  
**Réunion publique de Laure Barault**

Conseillère départementale  
Présentation du début de son mandat au conseil dé-  
partemental de la Vendée  
A 19h - Salle n°3 de La Citadelle

## JUILLET 2024

VE  
5

**Concours de pétanque en doublette**  
organisé par la pétanque islaise  
Inscriptions sur place à partir de 19h  
Début du concours à 20h - Stade Eugène Breton

SA  
13

**Les Guinguettes de Port-Joinville**  
Animations et vente de produits locaux organi-  
sées par l'Union des Commerçants et Artisans.  
A partir de 19h - Quai du Canada (Port-Joinville)

**Soirée fête nationale**  
19h à 22h30 : DJ Spadon  
21h-22h : Harmonie St-Amand  
22h : distribution des lampions à la Mairie  
22h30 : début de la déambulation de la fanfare  
St-Hilaire  
22h30 : démonstration de baleinières illuminées  
22h45 : départ de la retraite aux flambeaux  
avec la fanfare St-Hilaire  
23h : feu d'Artifice suivi d'un bal  
23h20 : DJ Spadon et démonstration de balei-  
nières illuminées

DI  
14

**Concours de pétanque**  
organisé par la Pétanque Islaise  
Inscriptions sur place à partir de 17h  
Début du concours à 18h - Stade Eugène Breton

LU  
15

**Concert des Tribordais**  
Chants de marins  
A partir de 21h - Port-Joinville

MA  
16

**Questions pour un Champion**  
Séance publique  
De 10h à 13h - Place de la Pylaie

### Sorties du club des randonneurs

**JEUDI 13 JUIN 2024** - RDV à 14h30 - Plage de la Pulante  
**JEUDI 20 JUIN 2024** - RDV à 14h30 - Parking du Marais Salé  
**JEUDI 27 JUIN 2024** - RDV à 14h30 - Entrée du fort de Pierre Levée

# Bibliothèques

## Bibliothèque Municipale du Ponant

La bibliothèque quittera les locaux de l'école du Ponant en juin 2024.  
Prêt de livres possible jusqu'au samedi 15 juin ; les restitutions se feront dans la boîte retours habituelle au plus tard le samedi 27 juillet. L'activité reprendra prochainement dans la nouvelle médiathèque.

## Bibliothèque paroissiale de Port-Joinville

Bibliothèque associative  
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)  
Hors vacances : mercredi et dimanche (11h-12h).  
Vacances d'été : tous les jours (10h30-12h).

## Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative  
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)  
06 85 33 00 87  
Hors vacances : mercredi et samedi (11h-12h).  
Vacances d'été : tous les jours (11h-12h) et le dimanche (10h-12h).



# YEU SPORT-SANTÉ

Joakim Boulate



Coaching sportif  
individuel &  
groupes personnalisés

Yoga / Pilates  
Renforcement Musculaire

Yoga + 65 ans  
& Yoga pré et post natal

Respect des capacités de chacun, sur la base de nombreuses formations de qualité

**9 impasse des Boulistes - Port-Joinville** **06 68 86 25 31**

[www.yoga-ile-yeu.fr](http://www.yoga-ile-yeu.fr)



LES HAUTES MERS

**Apéro jardin**  
Tous les mercredis dès 19h

**Brasero de la mer**  
Tous les jeudis dès 19h30

À partir du 19 juin 2024

27 rue Pierre Henry, 85350 Île d'Yeu  
reservations@leshautemers.com / +33 2 51 37 01 12



**Evènements**  
Mariages, naissances, baptêmes...

**Séances photos a thème**  
St-Valentin, Noël, fête des mères/pères...

**Portraits**

**Melodie Photography** **06 23 44 41 42**  Melodie-Photography

SIRET : 833 779 259 00013



Rideaux  
**POINT DU JOUR**

TAPISSIÈRE DIPLÔMÉE  
Service sur-mesure

CONFECTION ARTISANALE  
RIDEAUX, STORES-BATEAU ET VOILAGES

Clémentine MELIN • c.melin@gmail.com • 06 30 93 55 64

# Visites guidées

## Monuments / Musée

### Le Vieux Château

**Horaires juin**  
Visites guidées (45 min) : mardi, jeudi et samedi à 11h, 12h, 13h, 14h30, 15h30 et 16h30 - dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30.

**Horaires juillet et août**  
■ Visites guidées (45 min) : tous les jours à 11h, 11h30, 12h, 16h30, 17h et 17h30.  
■ Visite en autonomie : tous les jours de 13h30 à 16h.

**Tarifs visite guidée**  
Adulte : 6 € (4 € sur présentation du ticket plein tarif du Grand Phare)  
Réduit : 2 € (7 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)  
Gratuit pour les moins de 7 ans.

**Tarifs - Visite en autonomie :**  
Adulte et réduit : 2 € - Gratuit pour les moins de 7 ans



### Le Grand Phare

**Horaires juin**  
Visites (30 min) : lundi et vendredi de 10h30 à 13h, mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h et dimanche de 10h30 à 12h30.

**Horaires juillet et août**  
Visites (30 min) : tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

**Tarifs**  
Adulte : 4 € - Réduit : 2 € (7 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et sur présentation du ticket du Vieux-Château) - Gratuit pour les moins de 7 ans.

### Musée de la Pêche et du Sauvetage en mer

Quai de la Chapelle - Port-Joinville  
Tél. 02 51 59 57 21

**Horaires juin**  
Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et les après-midi pluvieux de 15h à 17h30.

**Horaires juillet et août**  
du lundi au samedi de 10h à 12h30 et les après-midi pluvieux de 15h à 17h30.

## Visites guidées du Service Patrimoine

### JUIN 2024

<b>Je 13</b>	<b>St-Sauveur au fil des rues</b> Visite guidée	14h30
<b>Ve 14</b>	<b>Sortie ornitho à vélo</b> Sortie nature	10h00
<b>Je 20</b>	<b>Escape game à La Citadelle</b> Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
<b>Ve 21</b>	<b>Les Mystères de La Citadelle</b> Visite guidée	14h30
<b>Me 26</b>	<b>De Port-Breton à Port-Joinville</b> Visite guidée	10h00
<b>Ve 28</b>	<b>La Meule et sa tradition orale</b> Visite guidée	14h30

### JUILLET 2024

<b>Me 3</b>	<b>St-Sauveur au fil des rues</b> Visite guidée	14h30
<b>Je 4</b>	<b>Les Mystères de La Citadelle</b> Visite guidée	14h30
<b>Ve 5</b>	<b>Sortie ornitho à vélo</b> Sortie nature	10h00
<b>Lu 8</b>	<b>Initiation à la pêche à pied en famille</b> Sortie nature en famille	11h00
<b>Ma 9</b>	<b>Assaut du Vieux Château</b> Animation famille	10h00

### JUILLET 2024 (SUITE)

<b>Me 10</b>	<b>Cherche et trouve à La Citadelle</b> Animation pour les petits (3-7 ans) <b>Chasse au trésor autour du Cours du Moulin</b> - Animation famille <b>De Port-Breton à Port-Joinville</b> Visite guidée	10h30 et 10h45 14h30, 14h45 et 15h00 14h30
<b>Je 11</b>	<b>Assaut du Vieux Château</b> Animation famille <b>Escape game à La Citadelle</b> Animation à partir de 13 ans <b>La Meule et sa tradition orale</b> Visite guidée	10h00 10h00, 11h30, 15h00 et 16h30 14h30
<b>Ve 12</b>	<b>Enquête au Vieux Château</b> Visite sous forme de jeu <b>Des bêtes pas si bêtes</b> Sortie nature en famille <b>Initiation à la pêche à pied en famille</b> Sortie nature en famille	10h00 10h30 14h30
<b>Ma 16</b>	<b>Assaut du Vieux Château</b> Animation famille	10h00
<b>Me 17</b>	<b>Escape game à La Citadelle</b> Animation à partir de 13 ans <b>Des bêtes pas si bêtes</b> Sortie nature en famille <b>Chasse au trésor à la Meule</b> Animation famille	10h00, 11h30, 15h00 et 16h30 10h30 14h30, 14h45 et 15h00

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme  
Rue du Marché - Port-Joinville - Tél. 02 51 58 32 58



**MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE**  
**RECYCLAGE**

L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières. Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...

 **IMPASSE DE LA GRAVAIRE**  
**85350 L'ILE D'YEU**

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS**

Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'île d'Yeu  
**02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr**

### ATELIERS LOW-TECH

**ValorYeu** 

Venez en famille ou entre ami(e)s  
"Faire vous-même" votre objet recyclé !

Réservation par téléphone entre 10h et 11h - 06.88.40.77.38

ou par mail : [animation@valoryeu.com](mailto:animation@valoryeu.com)

Tarif 9€/pers. (6 pers.max)



**DÉCOUVREZ NOTRE BOUTIQUE DE CRÉATION**  
**SERVICE D'IMPRESSION 3D & RÉPARATION**



22 Bis Quai de la chapelle - île d'Yeu  
Commandez aussi sur [valoryeu.com](http://valoryeu.com)

**Turbé Mousnier**

PÉPINIÈRE

Aménagement

Entretien jardin

Pépinière

Maçonnerie

Clôture

POTERIES - ARBRES FRUITIERS  
PLANTS DE LÉGUMES...

**HORAIRES D'OUVERTURE**

DU LUNDI AU SAMEDI : 10H00 - 12H30 / 15H00 - 18H30

Route de la Croix - 85350 L'île d'Yeu  
Mail : [tmarie.pepiniere@gmail.com](mailto:tmarie.pepiniere@gmail.com)

Tél. 06 75 68 69 01

# Actualité sportive

## Football - Société Sportive Islaise

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS - CLASSEMENT FINAL

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	Pé
1	SOULLANS	45	22	13	6	3	0
2	LE POIRÉ SUR VIE	38	22	10	8	4	0
3	LES LUCS SUR BOULOGNE	35	22	11	2	9	0
4	SALIGNY	34	22	10	4	8	0
5	BOUIN / BOIS DE CENÉ	31	22	9	4	9	0
6	ST JEAN DE MONTS	31	22	9	4	9	0
7	ROCHESERVIÈRE	29	22	8	6	8	1
8	BEAUVOIR SUR MER	29	22	7	8	7	0
9	ST-ÉTIENNE / PALLUAU	25	22	8	3	11	2
10	LA GÉNÉTOUZE	25	22	7	4	11	0
11	L'ILE D'YEU	25	22	7	4	11	0
12	ST-GERVAIS	17	22	4	5	13	0



### RÉSULTATS

Dimanche 5 mai - Yeu - Les Lucs sur Boul. : 1 - 2

L'île d'Yeu se classe 11<sup>ème</sup>, à égalité de points avec St-Etienne/Palluaud et La Génétouze. Pour le classement final, déterminant pour le maintien, Yeu est requalifiée 9<sup>ème</sup>, dans la mesure où priorité est donnée aux équipes les moins pénalisées (2 pts de pénalité pour St-Etienne Palluaud contre 0 pour Yeu) et aux équipes A par rapport aux équipes B (La Génétouze étant une équipe B), avant le critère différence de buts.

## Oya Volley-Ball

### CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS CLASSEMENT FINAL

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1.	PORNIC	39	16	14	2	0
2.	L'ILE D'YEU	38	16	13	3	0
3.	BOUFFÉRE	30	16	10	6	0
4.	REZÉ	26	16	9	7	0
5.	LA ROCHE SUR YON	24	16	7	9	0
6.	ST-NAZAIRE	22	16	7	9	0
7.	ST-HERBLAIN	21	16	8	8	0
8.	VENDRENNES	9	16	3	13	0
9.	AIZENAY	5	16	1	15	0



### RÉSULTATS

Tournoi de montée en pré-nationale

Samedi 25 mai

1/2 finales • Yeu - Coullaines : 0-2 et Boufféré - Cholet : 0-2

Petite finale • Boufféré - Yeu : 2-0

Finale • Coullaines - Cholet : 1 - 2

Cholet accède au niveau pré-national. L'île d'Yeu (4<sup>ème</sup> du tournoi) évoluera dans le championnat régional la saison prochaine.

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - SÉNIORS CLASSEMENT FINAL

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1.	STE-FLORENCE	44	16	15	1	0
2.	FONTENAY LE COMTE	44	16	15	1	0
3.	AIZENAY	32	16	10	6	0
4.	LA ROCHE SUR YON 1	27	16	10	6	0
5.	LES SABLES D'OLONNE	27	16	8	8	0
6.	CHALLANS	23	16	8	8	0
7.	LES LANDES GÉNUSSON	8	16	2	14	0
8.	L'ILE D'YEU	6	16	2	14	0
9.	LA ROCHE SUR YON 2	5	16	2	14	0



### Saison sportive 2023/2024 terminée pour

La Société Sportive Islaise

Oya Volley Ball

Le Handball Oya Club

## Handball Oya Club

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS - CLASSEMENT FINAL

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	POUZAUGES	63	22	20	1	1	0
2	LES ACHARDS	60	22	19	0	3	0
3	MAGNILS REIGNIERS	49	22	14	3	5	0
4	SÈVRE	47	22	12	1	9	0
5	LES HERBIERS	46	22	13	0	9	0
6	BENET	43	22	10	1	11	0
7	CHANTONNAY	42	22	9	2	11	0
8	LES SABLES D'OLONNE	42	22	10	0	12	0
9	PAYS DES ESSARTS	35	22	6	1	15	0
10	L'ILE D'YEU	35	22	6	1	15	0
11	FOUSSAIS PAYRÉ	34	22	6	0	16	0
12	FONTENAY LE COMTE	26	22	2	0	20	0



### RÉSULTATS

Dimanche 5 mai : Fontenay - Yeu : 35 - 31

Dimanche 26 mai : Yeu - Foussais Payré : 20 - 33

## Tennis Club Islais

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL SÉNIORS - 2<sup>ÈME</sup> DIVISION - PHASE DE PRINTEMPS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	N
1.	TC ST JEAN DE MONTS	6	2	2	0	0
2.	TC CHALLANDAIS	4	2	1	1	0
3.	TC BEAUVOIR SUR MER	4	2	1	1	0
4.	TC RIEZ OCÉAN	3	2	0	1	1
5.	TC ISLAIS	2	1	0	0	1
6.	TC SOULLANDAIS	1	1	0	1	0

### RÉSULTATS

Dimanche 27 mai

TC Riez Océan - Yeu : 2 - 2

### CALENDRIER

Dimanche 30 juin

Yeu - TC Soullandais

## Billard Club Islais

### Le Billard Club Islais vous informe

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards (3 français, 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

### Contactez-nous :

billard.club.islais@gmail.com : laissez-nous vos coordonnées, nous conviendrons d'un rendez-vous ou 06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

### Programme 2024

- Suivi moyenne individuel
- 12 et 13 juin : rencontre amicale avec le club de Sainte-Pazanne
- Initiation, sur demande

### Tarifs 2024, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel



**Claire Arnaud YEU**  
Réflexologie

Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang

-----

*Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble, la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.*

Prise de RDV sur [www.clairearnoud.fr](http://www.clairearnoud.fr)

-----\*

Contact : 06.40.29.50.44  
claire.arnoud.reflexo@gmail.com

La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.



**VIRGINIE TARAUD - SOPHROLOGUE**  
Enfants • Adolescents • Adultes

Découvrez des techniques simples de relaxation, respiration et visualisation positive pour développer bien-être et sérénité au quotidien

119 rue de Ker Pierre Borny **06 41 54 61 59**  
SIREN : 923 330 435 [sophrologievirginietaraud@gmail.com](mailto:sophrologievirginietaraud@gmail.com)

# Déchèterie

## Ouverture déchèterie

### La Recyclerie - Boutique

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F	F			
15h - 17h30	F	F				

### La Recyclerie - Apports

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F				10h
14h15 - 17h	F	F				F

### Déchèterie de la Marèche

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h15 - 17h						

### Le Pôle de la Gravaire

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h30 - 18h						

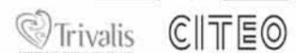
Fermé  
 Ouvert

## Calendrier des collectes des déchets - 2024

**ORDURES MÉNAGÈRES** → Dans le bac à couvercle bleu  
 **EMBALLAGES** → En vrac dans le bac à couvercle vert ou jaune

Mois	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 - [dechets@ile-yeu.fr](mailto:dechets@ile-yeu.fr)  
Service encombrant payant : Suez au 02 51 58 78 57



DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

06 47 17 42 44  
[oya@multitraitements.fr](mailto:oya@multitraitements.fr)

### TRAITEMENT DES TAUPES

Particuliers / Professionnels



### DÉRATISATION

Particuliers / Professionnels



### DÉSINSECTISATION

Guêpes / frelons  
Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège



### DÉMOUSSAGE TOITURE

Traitement 100% végétal



### DÉSINFECTION

Débarras / Désinfection

32 rue de la Belle Poule - 85350 L'Île d'Yeu



**Mainдрон TRAITEMENTS**  
Protecteur du bâti depuis 1984

PRÉSENT SUR L'ÎLE D'YEU  
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Yeu

### TRAITEMENT DES BOIS\*

### LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ\*

*Insectes xylophages*  
vrillettes, capricornes ...

*Remontées capillaires*  
salpêtre, ...

*Champignons lignivores*  
mérules, ...

*Condensation / Ventilation positive*  
moisissures, ...

*Termites*

\*Certifications Qualibat  
1522- 1523 - 1532- 1542



Mainдрон Traitements  
**02 40 40 14 10**  
[contact@mainдрон-traitements.fr](mailto:contact@mainдрон-traitements.fr)  
[www.mainдрон-traitements.fr](http://www.mainдрон-traitements.fr)



# Numéros utiles

- **Mairie** - 02 51 59 45 45  
Quai de la Mairie, Port-Joinville
- **Office de Tourisme** - 02 51 58 32 58  
Rue du Marché, Port-Joinville
- **Pompiers** - 18 ou 112
- **Cabinet médical** - 02 51 59 39 00  
Urgence du soir et week-end - 02 51 44 55 66
- **Urgence vitale** - 15 (SAMU)
- **Gendarmerie** - 17
- **SNSM** - 02 51 58 32 01
- **Crossa Etel** - 02 97 55 35 35 ou 196
- **Sémaphore** - 02 51 58 31 01
- **Police Municipale** - 02 51 59 59 74
- **Centre anti poison** - 02 41 48 21 21

## Santé

- Hôpital**  
Hôpital local ..... 02 51 26 08 00  
Impasse du Puits Raimond
- Pharmacie**  
Pharmacie du Port ..... 02 51 58 35 06
- Médecine générale**  
Cabinet Médical, 45 rue Calypso ..... 02 51 59 39 00
- Cabinet dentaire**  
Marie Vanhoven, 6 rue Jules Verne ..... 02 51 59 80 55
- Infirmiers**  
Cabinet d'infirmiers libéraux ..... 02 51 58 30 59  
39 rue de la Chapelle
- Kinésithérapeutes, Masseurs**  
Cabinet Kiné ..... 02 51 59 34 43  
35 rue de la Chapelle
- Ostéopathes**  
■ Mme Gravier Sixtine ..... 06 03 25 24 90  
■ M. Lassalas Edouard ..... 06 12 58 05 07  
■ M. Mérian Julien ..... 06 89 58 10 04  
■ Mme Thibault Michelle ..... 06 66 87 85 93
- Réflexologie**  
Mme Arnoud Claire ..... 06 40 29 50 44
- Pédicure, Podologue**  
M. Robin Mathys ..... 07 63 52 19 88
- Maison Dép. des Solidarités et des Familles**  
Gare maritime, quai Vernier  
■ Centre médico-psychologique enfants ..... 02 51 35 44 08  
■ Mme Riolland, orthophoniste ..... 07 87 02 12 97  
■ Mme Vallin, orthoptiste ..... 06 38 13 56 92  
■ Protection maternelle et infantile ..... 02 51 58 21 57  
■ Mme Delaboudinière (psy. enfants) ..... 06 68 44 79 56
- Centre de Consultations**  
20 rue du Puits Neuf  
■ Mme Pénard, psychomotricienne ..... 06 33 88 39 46  
■ Mme Dumoulin (psy. adultes) ..... 06 87 92 34 03  
■ Mme Bagnarossa, orthoprothésiste ..... 02 40 25 85 18  
■ Médecine des Gens de Mer ..... 02 51 23 98 75
- Vétérinaire**  
Cabinet vétérinaire ..... 02 51 59 60 41

## Services publics

- Service jeunesse**  
■ Halte Garderie ..... 02 51 58 75 94  
Rue des Gâts Prompts - Port-Joinville  
■ Les Galopins (3 à 5 ans) ..... 02 51 58 36 24  
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - St-Sauveur  
■ La Baleine Bleue (6 à 8 ans) ..... 02 51 58 36 24  
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - St-Sauveur  
■ Les Traines Bottes (9 à 12 ans) ..... 02 51 59 29 94  
81 rue Duguay Trouin - Port-Joinville  
■ L'Espace Jeunes (à partir de 13 ans) ..... 02 51 59 46 88  
Rue du Pû - Port-Joinville  
■ Point Information Jeunesse ..... 09 88 66 49 53  
Rue du Pû - Port-Joinville
- Autres services publics**  
■ Maison de l'Emploi ..... 02 51 59 44 19  
Rue des Bossilles (Pôle économique - Ecole des pêches)  
■ Espace Numérique ..... 02 51 59 44 76  
Rue des Bossilles (Pôle économique - Ecole des pêches)  
■ Point Information Famille ..... 02 28 12 91 22  
Rue du Docteur Viaud Grand Marais - Saint-Sauveur  
■ Trésor Public ..... 02 51 58 30 66  
Quai de la Chapelle - Port-Joinville  
■ CCAS ..... 02 28 12 91 36  
38 rue du Puits Neuf

## Services maritimes

- Capitaine de Port** ..... 02 51 58 20 39  
**Port de Plaisance** ..... 02 51 58 38 11

## Divers

- La Poste** ..... 36 31  
**Météo** ..... 32 50

### PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO

LUNDI 8 JUILLET 2024

Demande de publicité • Dépôt des petites annonces  
Remise des informations associatives

JUSQU'AU 21 JUIN

# Les Marées

## Juin 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
S 1	00:32	55	13:28	57	06:30	19:04
D 2	01:39	61	14:26	65	07:35	20:07
L 3	02:38	69	15:15	73	08:34	21:04
M 4	03:31	77	16:00	80	09:28	21:58
M 5	04:19	82	16:41	84	10:19	22:50
J 6	05:04	85	17:21	86	11:07	23:40
V 7	05:47	85	18:01	84	11:54	--:--
S 8	06:28	82	18:40	80	00:28	12:39
D 9	07:09	77	19:20	74	01:14	13:23
L 10	07:48	70	20:00	66	01:58	14:08
M 11	08:29	62	20:43	58	02:42	14:53
M 12	09:14	54	21:30	50	03:26	15:39
J 13	10:09	46	22:26	43	04:14	16:30
V 14	11:18	41	23:33	39	05:06	17:25
S 15	12:31	38	--:--	---	06:02	18:23
D 16	00:45	39	13:33	40	07:01	19:21
L 17	01:48	42	14:24	45	07:56	20:14
M 18	02:41	48	15:08	51	08:46	21:04
M 19	03:26	55	15:47	59	09:30	21:50
J 20	04:07	62	16:24	66	10:12	22:35
V 21	04:45	69	17:02	72	10:53	23:18
S 22	05:25	74	17:41	76	11:35	--:--
D 23	06:06	78	18:23	80	00:02	12:18
L 24	06:48	80	19:08	81	00:46	13:02
M 25	07:33	80	19:55	79	01:31	13:48
M 26	08:22	78	20:46	76	02:17	14:37
J 27	09:15	73	21:42	70	03:06	15:30
V 28	10:17	67	22:44	65	03:58	16:26
S 29	11:32	62	23:53	60	04:54	17:28
D 30	12:50	58	--:--	---	05:56	18:33

## Juillet 2024

Date	Pleine mer				Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin	Soir
L 1	01:07	58	14:00	58	07:02	19:40
M 2	02:17	59	14:59	60	08:08	20:45
M 3	03:20	63	15:50	65	09:10	21:45
J 4	04:15	68	16:34	70	10:05	22:41
V 5	05:01	72	17:14	74	10:56	23:31
S 6	05:42	76	17:51	77	11:42	--:--
D 7	06:19	78	18:27	78	00:17	12:25
L 8	06:53	77	19:02	76	00:59	13:05
M 9	07:27	75	19:37	72	01:38	13:45
M 10	08:00	70	20:12	67	02:16	14:23
J 11	08:35	64	20:49	60	02:53	15:02
V 12	09:13	56	21:29	53	03:31	15:43
S 13	09:57	49	22:16	45	04:12	16:28
D 14	10:56	42	23:16	39	04:57	17:19
L 15	12:16	37	--:--	---	05:50	18:17
M 16	00:35	36	13:34	37	06:52	19:22
M 17	01:56	38	14:35	41	07:57	20:25
J 18	02:59	45	15:25	50	08:56	21:23
V 19	03:51	55	16:09	60	09:48	22:15
S 20	04:36	65	16:51	71	10:35	23:02
D 21	05:18	76	17:32	81	11:20	23:48
L 22	06:00	85	18:14	89	12:04	--:--
M 23	06:41	92	18:56	94	00:32	12:48
M 24	07:22	95	19:40	94	01:17	13:34
J 25	08:04	93	20:25	91	02:01	14:20
V 26	08:47	87	21:13	82	02:47	15:09
S 27	09:35	77	22:08	71	03:35	16:02
D 28	10:36	65	23:16	59	04:26	17:00
L 29	12:12	54	--:--	---	05:24	18:06
M 30	00:45	50	13:46	47	06:33	19:20
M 31	02:14	47	14:57	48	07:49	20:35

© Shom - 2024 - N° d'autorisation : 2023-657 - Reproduction interdite  
Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'île d'Yeu - non vérifiées par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.



## YEU NAUTIC

**VENTE NEUF ET OCCASION  
RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX  
GARDIENNAGE - MÉCANIQUE**

**PROMOTION**  
■ Promotions sur les moteurs Mercury jusqu'à 28 % de remise

**VENTE OCCASIONS VISIBLE CHANTIER**  
■ Bombard 550 explorer, moteur 80 cv 2021 : 18 000 €  
■ Cap Camarat 545, moteur 90 cv + remorque : 15 000 €

**DÉSTOCKAGE**  
■ Moteur 115 cv Suzuki neuf + accessoires : 10 000 €

Port de Plaisance  
Rue de la Galote  
L'île d'Yeu  
yeunautic@orange.fr  
02 51 26 07 13



# S'Taupe Net

GROISARD FABRICE

Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur L'île d'Yeu

Contrat à l'année avec suivi

Tél. 07 81 84 13 94

Mail : audal@orange.fr



**l'écho**  
de L'île d'Yeu

**DÉCOUPE ADHÉSIFS**  
SUR MESURE

**LETTRAGES, NUMÉROS ET FORMES PERSONNALISÉES**

Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

HISTOIRE ET TRADITIONS

# Du côté des usines de conserverie

Et si nous allions faire un tour du côté des usines de conserverie qui employèrent tant de personnes pendant près d'un siècle ? L'usine Bouvais-Flon a gardé une partie de sa cheminée et l'ensemble de sa structure. Les autres ont été transformées ou ont totalement disparu. Il faudrait un volume pour écrire tous les aspects de cette histoire. Ils seront retracés dans une exposition réalisée par Pascale Cariou, du service patrimoine de la Commune, cet été sur le quai. C'est pourquoi cet article se veut simplement être le reflet de quelques souvenirs d'anciennes ouvrières. Elles racontent le temps de leur jeunesse avec ce brin de nostalgie qui n'occulte pas cependant la dureté de leur travail.

## Le chant des sirènes

Le printemps annonçait sa venue par un certain nombre de signes ; comme partout, on voyait avec joie pointer les premiers bourgeons dans les branches des arbres, arriver les martinets et les hirondelles qui découpaient le ciel en poussant leur cri strident... A L'île d'Yeu, les beaux jours étaient précédés aussi par des torrents de fumée qui s'échappaient des grandes cheminées des usines de conserverie. Elles « dérouillaient » leurs chaudières qui s'étaient endormies pendant les longs mois d'hiver. Amieux, Béziers, Bouvais-Flon, soufflaient à qui mieux mieux. Et, pour mettre un peu d'ambiance, chacune d'entre elles faisait des vocalises sans pour autant chanter à l'unisson... bien au contraire, car il fallait que les ouvrières puissent distinguer l'appel de l'usine qui les embauchait. Bouvais, par exemple, s'y prenait à deux fois ; après une sorte de longue aspiration, elle lançait un son aussi puissant que rauque. « Tiens, c'est la vache à tonton Louis, qui brame », disait mon père. Ces signaux sonores étaient entendus de toute l'île et les ouvrières ne tardaient pas à quitter leur ouvrage pour prendre la direction du port et confier les jeunes enfants à la grand-mère ou à la voisine. Le poisson n'attendait pas. Les femmes d'un village avaient tendance à travailler dans la même usine. Elles faisaient la route ensemble ; c'était plus plaisant et le soir, quand il faisait nuit, plus rassurant. Il en fallait du courage pour venir de La Meule ou de La Croix, à pied, par des chemins pas toujours bien carrossables et naturellement par tous les temps... Certaines avaient un vélo pour cinq et on se relayait, une sur le cadre, une autre sur le porte-bagage. Des mamans venaient avec leur jeune enfant qu'elles confiaient à une personne, embauchée par l'usine. Quand il faisait beau, elle les emmenait à la plage, à la Tourette pour l'usine Béziers, à la plage de la Borgne pour les autres établissements.

## On embauche

Les voilà arrivées en ordre dispersé, celles du Port, les premières naturellement. Un rapide passage au vestiaire pour prendre la blouse, à la pointeuse pour indiquer l'heure de l'arrivée et chacune s'installait à son poste. Elles attachaient leur tablier sur leurs sarraus noirs, rehaussés d'un liseré de couleur avec, s'il vous plaît, des boutons « corozos » assortis puis s'installaient à leur poste.



Au bout du Port, les usines Amieux et Paulet, à l'endroit où se trouve Super U. Coll. Partic.

Les trois usines avaient une organisation semblable : un gérant qui venait le plus souvent du continent, une ou deux employées de bureau, environ une centaine d'ouvrières et quelques hommes pour les gros travaux et les tâches de maintenance. Chez Béziers, l'encadrement était assuré, en 1945, par des Bretons de Douarnenez : le gérant Hervé Meus, sa femme Marie-Anne, née Gloaguen, contremaîtresse, et Alexia Le Guellec, l'épouse de Jean Arquillière, employée de bureau. L'usine Bouvais-Flon, la plus importante, était dirigée par Louis Coindreau, un homme de l'île. Sa femme, Louise, gérait la partie administrative. « Monsieur » Coindreau était très impliqué dans la vie locale : à la Société de Sauvage, à l'école de pêche... Un gérant très aimé de ses employées.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, devant l'abondance des bateaux de pêche, il fallut faire

appel aux Bretonnes qui vinrent en nombre pendant les mois d'été. Tandis que les pêcheurs quittaient Audierne, Tréboul ou Douarnenez, à bord de leurs sardinières, elles venaient par le train avec le minimum de matériel pour séjourner pendant la saison. Elles logeaient pour la plupart dans les « magasins » que leur louaient les Is-lais. Ainsi sont arrivés les Lebris, Liminic, Le Berre, Simon, Berlivet, Le Roch et combien d'autres qui n'ont jamais quitté notre île, le cœur pris ! A la sortie de l'école, beaucoup de filles envisageaient de devenir couturières soit en poursuivant leurs études à l'Ouvroir, tenu par les Bonnes-Sœurs, soit en entrant directement en apprentissage. Un certain nombre d'entre elles profitaient des congés d'été pour aller aussi à l'usine. Il arrivait parfois qu'elles n'aient pas encore l'âge légal pour travailler. Le gérant fermait les yeux... Cette main d'œuvre peu payée



Le gérant de l'usine Bouvais-Flon, Louis Coindreau, entouré de quelques ouvrières. Coll. Marie-Thérèse Couthous.



A la sertisseuse. De gauche à droite, Marie-Thérèse Couthous, Raymonde Lebris-Groisard (Cadet), Nicole Bénéteau. Au fond, Jojo Frioux qui verse de l'huile et Marinette Semelin-Bénnes. Coll. Marie-Thérèse Couthous.

l'arrangeait tandis que les familles attendaient avec impatience leurs premières paies. Chacun y trouvait son compte. Mais il fallait rester méfiant car il arrivait parfois qu'un inspecteur viennois, de façon inopinée, vérifier le fonctionnement de l'usine. Alors, le capitaine du « vapeur », comme on disait alors, complice de la situation, portait une attention toute particulière sur l'allure de ses passagers. Si l'un d'entre eux pouvait ressembler à un inspecteur, il actionnait d'une certaine façon la sirène du bateau en entrant au port. Le gérant réunissait alors les « gamines » qui aussitôt quittaient leur tablier et allaient se cacher soit dans les vestiaires soit dans la chaufferie, ou encore à la plage si le temps le permettait. L'alerte passée, elles reprenaient leur poste comme si de rien n'était.

## Le travail à la chaîne

A l'usine Bouvais, le travail était réparti sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, on commençait par traiter le poisson. Tantôt la sardine, tantôt le thon en fonction des arrivages. On avait coutume d'appeler cela le « trimare ». C'était une tâche difficile. Les hommes tranchaient les thons. Les femmes, assises côte à côte, nettoyaient les sardines. Il fallait une sérieuse habitude pour manier avec délicatesse un petit couteau, la « zizite », et d'un seul coup de main, étêter les sardines et retirer la tripe ! Rien n'était perdu car les têtes étaient mises dans des sortes de poches en filet fermées avec un fil pour les « rider » pour faire des « babouins ». Ces petits sacs servaient pour boëtter les nasses. Puis, le poisson nettoyé, gratté, trié... plongeait dans des bacs de saumure. Posé ensuite sur des grilles, il séchait avant de passer à la cuisson. Conduit à l'étage par le monte-charge, il était une nouvelle fois nettoyé pour être mis en boîte. Pour le thon, la ventrèche était effilée en « parpelettes ». Les nombreuses emboîteuses plaçaient les petits poissons, de façon harmonieuse, les uns contre les autres, « serrés comme des sardines !!! ». Suivaient



L'ensemble du personnel de l'usine Amieux lors de la remise des médailles du travail. Coll. Claude Bessonnet.

ensuite les huileuses puis les sertisseuses. Après avoir été « appertisées » les boîtes revenaient au rez-de-chaussée où elles passaient dans la « Rosalie », une sorte de tonneau rempli de sciure qui aspirait l'humidité et la graisse. Enfin, ultime manipulation, la visiteuse tapait une boîte contre une autre pour en vérifier au son la qualité de la stérilisation. Toutes ces tâches étaient réalisées sous le regard exigeant et sévère des contremaîtresses qui veillaient à maintenir la cadence, à limiter les inévitables bavardages et les éventuelles malfaçons. Les précieuses boîtes étaient prêtes à être rangées dans des cartons pour prendre dans quelques jours la direction du continent. La durée du travail variait en fonction des arrivages et il n'était pas rare qu'il se prolonge tard dans la nuit, jusqu'à l'épuisement, pour reprendre tôt le lendemain matin ! C'est notamment pour cette raison que nombre de jeunes femmes consacraient leurs premières paies à l'achat d'une bicyclette...

## Le ciel bleu de Buenos-Aires

La pause du midi permettait à celles qui demeuraient les plus proches de rentrer rapidement déjeuner. D'autres allaient à la cantine, enfin certaines profitaient de ce moment pour aller prendre l'air en allant sur le quai du Canada. Il arrivait parfois que l'un des peintres, comme Paul Nassivet qui demeurait juste à côté de l'usine, demande à quelques-unes de poser un instant... Mais le temps passait si vite et déjà la sirène les rappelait pour de longues heures de labeur. En fin de journée, quand la fatigue gagnait et que les yeux des ouvrières commençaient à « beurciller » (cligner), Louis Coindreau, du haut de l'escalier qui menait à son bureau, agitait une boîte d'allumettes pour les inciter à rester éveillées ; il leur disait : « Allez, allez, il faut chanter... ! » L'une d'entre elles, Germaine Friou-Burgaud, dite « Mémène Poulailler », et combien d'autres, entonnaient alors une chanson de leur répertoire, chanson de l'île que chacune pouvait « ripouner » ou une romance comme : « Tu verras le ciel bleu de Buenos aires, ou l'argent se gagne facilement, Toi qui n'es qu'une simple ouvrière Tu feras ta fortune en 2 ans, Et plus tard de retour à ton village, Tu pourras soutenir tes vieux parents, Allons viens sur ce joyeux rivage, Car là-bas, c'est l'bonheur qui t'attend... ». La réalisation de ce travail difficile n'était cependant possible que dans une

bonne ambiance. Pour certaines d'entre elles, l'usine était une nécessité absolue tant les pensions de retraites des veuves étaient bien maigres. Pour d'autres, ce travail permettait non seulement de gagner leur vie mais aussi de sortir de la maison, de créer des liens d'amitié. Le premier jour de son arrivée à l'usine, l'une d'entre elles, tout juste vieille de ses 14 ans, fut accueillie chaleureusement par les plus anciennes : « Ma pour pit'feuille, yai croqué les dragées de ton baptême. Dame Monsieur Coindreau, ton parrain, nous en avait donné à chacune... » Une façon imagée de rappeler leur grande antériorité... Les jeunes filles étaient heureuses de se retrouver le lundi. Elles prenaient plaisir à raconter le bal au Casino, chez Le Ponner, et elles aimaient parfois taquiner les plus anciennes comme cette vieille femme qui demeurait fascinée par le cinéma. « Alors Mme ..., avez-vous été hier au cinéma ? - « oh Yé crié (pleuré) tout pendant - dame lé dou bia cinéma... ! » et voilà les filles parties à rire...

Régulièrement, les patrons des usines remettaient les médailles du travail aux membres du personnel en fonction de leur ancienneté. C'était l'occasion de choquer les verres et de réaliser une photo de l'ensemble du personnel. En avril 1952, l'usine Béziers était en fête. 14 personnes reçurent la médaille du travail en présence de l'un de leurs dirigeants, monsieur Toquer. Parmi les récipiendaires, se trouvait Marie Ligneul veuve Rousseau, âgée de 93 ans ! A cette occasion, la doyenne de l'île ne se fit pas prier pour mettre de l'entrain à cette petite réunion.

De cette époque il ne reste plus que des souvenirs et quelques photos... Quai de la Chapelle, le grand bâtiment de l'usine Bouvais-Flon résiste tant bien que mal et si sa cheminée a diminué, elle tient encore. Espérons que cette « friche industrielle » sera un jour préservée et rénovée. Elle est le symbole du travail des femmes, à l'époque où Port-Joinville était l'un des tout premiers ports de pêche au thon de France !

Auteur : Jean-François Henry

Merci à Mesdames Marie-Thérèse Couthous, Raymonde Lebris-Groisard, Prudence Maurice-Limanic, Renée Mousnier-Dupont. Leurs souvenirs associés aux chroniques d'Oya-Nouvelles et aux archives municipales m'ont permis de rappeler quelques aspects de cette époque... il y a déjà plus d'un demi-siècle...



# L'agence de L'ILE D'YEU - En immobilier de Caractère & de Prestige



TRANSPARENCE, SERIEUX, COMPÉTENCE...  
Votre EXPERTE EN IMMOBILIER SUR L'ÎLE  
**Véronique DUTREUX - 06 25 90 54 47 / 02 51 58 51 13**  
**Exigez l'Expérience d'une agence sur place, toute l'année, depuis plus de 26 ans !**



Véronique DUTREUX, professionnelle de l'immobilier, avec une parfaite connaissance du marché local,  
Pour vous conseiller, vous accompagner pour tous les changements dans votre vie...

EXTRAIT des annonces de l'agence et sur notre site

**EN VENTE : MAISON VUE MER ET ACCÈS MER et GRANDE MAISON DE PLUS 160 m<sup>2</sup> AU CŒUR DU PORT**

## EXCLUSIVITÉ AGENCE



120 m<sup>2</sup>  
4380 m<sup>2</sup>  
3 ch

## PROPRIÉTÉ

**Nous consulter**

**Dossier n°2367 • RARE - A VISITER ! SITUÉE DANS LA PAISIBLE LANDE DES BROCHES**

A PIED POUR REJOINDRE LA CÔTE SAUVAGE ET SES MAGNIFIQUES COUCHERS DE SOLEIL... C'EST UN EMPLACEMENT IDÉAL POUR SE SENTIR EN PLEINE LIBERTÉ DANS UN ECRIN DE VERDURE ET PROCHE DE LA MER. LA PROPRIÉTÉ EST SYNONYME D'ESPACE ET DE TRANQUILITÉ avec plusieurs possibilités d'aménagement suivant votre situation, vos vacances, la famille, ou la retraite paisible ! La maison a été rénovée pour s'intégrer parfaitement au décor naturel qui l'entoure. L'actualisation très récente de la décoration intérieure, l'organisation très fluide de la maison et la qualité de son environnement extérieur, donnent à cette propriété beaucoup de cachet et de sérénité. La maison comprend : 3 chambres et possible de 2 sup. des garages. LE TOUT SUR UNE PARCELLE DE 4380 m<sup>2</sup> environ EN ZONE A - JOUXTANT UN CHEMIN DE TERRE. DPE : E. PRIX NV : NC

## EN EXCLUSIVITÉ



90 m<sup>2</sup>  
3 pcs  
3 ch

## MAISON ANCIENNE RENOVÉE

**683 000 €**

**Dossier n°2382 • COEUR DE PORT-JOINVILLE**

IDÉALEMENT SITUÉE POUR PROFITER DE TOUTE L'ÎLE ! JOLIE MAISON ANCIENNE DE CHARME DE PLAIN-PIED, COMPLÈTEMENT RENOVÉE AVEC UNE DÉCORATION SOIGNÉE DE QUALITÉ. La maison en murs de pierres, avec une terrasse plein sud close de murs baignés de lumière et de soleil, comprend : un grand séjour avec belle cuisine ouverte toute équipée, 3 grandes chambres dont une parentale, 2 salles de douche contemporaines, 2 WC, Terrasse en bois avec coin fleuri. Le tout sur une parcelle constructible de 140 m<sup>2</sup>. DPE : en cours. PRIX NV : 660 000 € - Hon. TTC : 23 000 €

## EN EXCLUSIVITÉ



100 m<sup>2</sup>  
5 pcs  
3 ch

## MAISON AVEC GRANDE CONSTRUCTION

**1 394 000 €**

**Dossier n°2380 • SAINT SAUVEUR : SECTEUR CALME ET IDEAL, DANS UN ECRIN DE VERDURE**

BELLE PROPRIÉTÉ ENTOURÉE D'UN GRAND TERRAIN ARBORÉ ET CONSTRUCTIBLE. Cette maison comprend un salon, ouvert sur le jardin, une cuisine américaine/SAM, un espace nuit comprenant une salle de douche, un WC, 3 chambres, dont une à l'étage avec sa SDB/WC. Point important au niveau de l'agencement, un espace aménageable pour plus de confort attenant à la maison. À l'extérieur, l'habitation vous offre un jardin et une terrasse et vous fait bénéficier d'une aire de parking privative et d'un garage. LE TOUT SUR UNE PARCELLE de 3 817 m<sup>2</sup> en zone UHa avec une emprise au sol de 25 %. DPE : en cours. PRIX NV : 1 350 000 € - Hon. TTC : 44 000 €

## EN EXCLUSIVITÉ



130 m<sup>2</sup>  
5 pcs  
3 ch

## MAISON

**763 000 €**

**Dossier n°2374 • BELLE POSSIBILITÉ POUR CETTE PROPRIÉTÉ !**

PORT-JOINVILLE - UNE VISITE S'IMPOSE ! AU COEUR DU PORT, QUARTIER CALME, MAISON SUR UN BEAU TERRAIN CONSTRUCTIBLE, AVEC UNE BELLE POSSIBILITÉ D'AMÉNAGEMENT DANS LE GRAND GARAGE DE PLUS DE 110 M<sup>2</sup>. La maison comprend : une entrée, un salon/SAM, une véranda avec son poêle, une cuisine, 3 CHAMBRES, salle d'eau / WC, 1 garage, et un grand bâtiment aménageable, un patio, un jardin avec 2 accès, terrasses et un puits. LE TOUT SUR UNE PARCELLE DE 994 m<sup>2</sup> EN ZONE UA. Emprise au sol 100%. DPE : NC. PRIX NV : 740 000 € - Hon. TTC : 23 000 €

## EN EXCLUSIVITÉ



255 m<sup>2</sup>  
9 pcs  
7 ch

## MAISON ANCIENNE

**1 139 000 €**

**Dossier n°2379 • SECTEUR CADOUÈRE**

ENTRE LE VILLAGE ET LA ZONE AGRICOLE, ON TOMBE SOUS LE CHARME DE CETTE BELLE PROPRIÉTÉ ANCIENNE A RÉNOVER, AVEC 3 BEAUX BATIS CONSTRUITS EN PIERRES DE L'ÎLE, AVEC CHACUNE UNE TRÈS BELLE HAUTEUR SOUS PLAFOND, SUR UN BEAU TERRAIN CONSTRUCTIBLE ET AGRICOLE. BEAUCOUP DE POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT POUR CETTE FERME. La 1<sup>ère</sup> partie est dédiée à la vie famille avec son séjour avec cheminée, cuisine, 2 sdd, wc et une 1<sup>ère</sup> chambre. La 2<sup>ème</sup> partie : 5 chambres avec cheminée, sol en pierres de l'île ou parquet, dont une chambre avec son FOUR A PAIN. La 3<sup>ème</sup> partie : la 7<sup>ème</sup> chambre, une grande grange (garage) et un atelier. Pour compléter l'ensemble, un beau terrain arboré avec son puits, et différentes granges pour animaux. LE TOUT SUR DES PARCELLES EN ZONE UP pour 1 166 m<sup>2</sup> (90%) et ZONE A pour 977 m<sup>2</sup> non constructible. DPE : NC (pas de chauffage). PRIX NV : 1 100 000 € - Hon. TTC : 39 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)



## Mon but est de faire de vous ma PRIORITÉ - CONFIEZ MOI VOTRE BIEN

« Très sollicitée par une clientèle exigeante en recherche d'un bien de Prestige, de Caractère, atypique, en situation privilégiée... je serais particulièrement heureuse de définir avec vous la meilleure façon de présenter votre propriété et cela en toute discrétion »

S.A.S. Agence YEU Immobilier toutes transactions - au capital de 12 000.00 € - TVA intracommunautaire : FR2735022432500026  
Carte professionnelle n° : CPI 8501 2020 000 045 064 Délivrée par : CCI de la Vendée - R.C. La Roche-sur-Yon. B 350 224 325



**Benjamin DUTREUX skipper professionnel & entrepreneur - 9<sup>ème</sup> AU VENDÉE GLOBE 2020-2021**  
**CAP SUR LE VENDÉE GLOBE LE 10/11/2024**

Sponsoring - Club des partenaires : dossier à la demande à l'agence

**l'écho**  
de L'île d'Yeu

Ce numéro, tiré à 4500 ex., est une publication de L'Écho de L'île d'Yeu - 65 rue des Corsaires - 85350 L'île d'Yeu  
Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : [echo.yeu@orange.fr](mailto:echo.yeu@orange.fr) - Directeur de la publication : Freddy Guerineau  
Responsable de la rédaction : Freddy Guerineau - ISSN 2999-9286 - Dépôt légal : juin 2024.

L'Écho de L'île d'Yeu - SIRET : 539 463 018 00017 - Code APE : 5814Z - Année de création : 2023  
Impression : Imprimerie Yonnaise - Acti Nord Beauvuy, 104 Rue du Clair Bocage 1, 85000 Moulleron-le-Captif

**Les annonceurs et auteurs d'articles sont seuls responsables de leurs textes.**